



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 254

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-74353-9

Document de recherche

Direction des études analytiques
documents de recherche

Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies

par Feng Hou

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.- Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Destinations initiales et redistribution des principaux groupes d'immigrants au Canada : changements au cours des deux dernières décennies

par

Feng Hou

11F0019MIF n° 254

ISSN : 1205-9161

ISBN : 0-662-74353-9

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6
Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:

Service national de renseignements: 1 800 263-1136

Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Juin 2005

Ce document représente les vues de l'auteur et ne reflète pas forcément les opinions de Statistique Canada.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté » de, s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forum et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

1. Introduction.....	5
2. Études antérieures et cadre théorique	6
3. Données et méthodes	11
4. Résultats.....	15
4.1. Changements touchant les choix de destination initiale des grands groupes d'immigrants ..	15
4.2. Redistribution après l'immigration	18
4.3. Le rôle de la taille des collectivités immigrantes déjà établies	26
5. Sommaire et discussion	28
Bibliographie	35

Résumé

Cette étude examine les changements qui ont touché la concentration géographique des principaux groupes d'immigrants au Canada en ce qui a trait à leur destination initiale et redistribution subséquente au cours des deux dernières décennies. En même temps, elle porte sur le rôle des collectivités immigrantes déjà établies à l'égard du choix de leur lieu d'établissement par les nouveaux immigrants. Les résultats montrent une augmentation marquée des niveaux de concentration quant à la destination initiale parmi les principaux groupes d'immigrants tout au long des années 1970 et 1980, tendance qui disparaît au cours de la décennie suivante. La redistribution après l'immigration s'est faite généralement à petite échelle et a eu des effets non uniformes sur la modification de la concentration des destinations initiales chez les groupes d'immigrants et les cohortes d'arrivée à l'intérieur d'un groupe. Même dans le cas des groupes d'immigrants et de réfugiés dont l'établissement initial a été fortement influencé par les interventions du gouvernement, la redistribution n'a modifié que partiellement la répartition géographique générale. Enfin, l'étude montre que la taille de la collectivité immigrante déjà établie n'est pas un facteur important quant au choix de leur lieu d'établissement par les nouveaux immigrants, lorsque les effets fixes du lieu sont pris en compte.

Mots clés : Collectivités immigrantes, concentration géographique, répartition initiale

1. Introduction

Au cours des dernières décennies, l'immigration internationale est devenue la composante la plus importante de la croissance de la population nationale et un important facteur de changement social dans de nombreux pays occidentaux. Les immigrants qui arrivent au pays se concentrent de plus en plus dans les grandes régions urbaines. Par exemple, en 1981, environ 58 % des immigrants arrivés au Canada durant les dix années précédentes étaient établis dans les trois principaux centres urbains, soit Toronto, Vancouver et Montréal. En 2001, cette proportion était passée à 74 % (Statistique Canada, 2003).

La concentration accrue d'immigrants dans ces villes qui servent de portes d'entrée aux immigrants a suscité un grand intérêt public et a donné lieu à d'importants débats stratégiques sur la question de savoir si et comment on pourrait réaliser et même obtenir une « répartition géographique mieux équilibrée des immigrants » (Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), 2001). Les gros flux d'entrée de nouveaux arrivants exercent souvent une pression énorme sur la capacité des principales villes qui servent de portes d'entrée aux immigrants de les absorber. Par contre, de nombreuses régions dont la croissance est plus lente souhaiteraient accueillir un plus grand nombre d'immigrants pour accroître leur population. En outre, une plus grande dispersion des nouveaux immigrants aiderait à réduire les disparités spatiales dans la composition sociodémographique de la population de la société d'accueil.

Tant les politiques en vigueur que celles proposées qui visent à orienter les immigrants vers des destinations autres que les grandes villes qui leur servent de portes d'entrée sont axées sur le choix de la destination initiale. Peu d'efforts ont été déployés pour influencer sur la mobilité subséquente (ces politiques au Canada et dans d'autres pays développés sont examinées dans Andersson, 2003; CIC, 2001; Robinson et Coleman, 2000). Cette orientation stratégique se comprend, étant donné que les interventions stratégiques ont généralement peu d'effet sur la mobilité géographique de la population générale sur le plan du travail (Lin, 1998). Toutefois, les politiques destinées à influencer sur la destination initiale des immigrants n'auront les résultats attendus que si les régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants peuvent soit garder les immigrants qui s'y établissent initialement, soit maintenir des flux équilibrés d'immigrants grâce à la migration interne et externe.

La présente étude examine dans quelle mesure la concentration géographique des groupes d'immigrants qui sont arrivés au Canada au cours des deux dernières décennies s'est modifiée au fil du temps. Les ouvrages publiés donnent à penser que de nombreux groupes d'immigrants sont devenus plus concentrés sur le plan géographique et non plus dispersés au fil du temps (Bélanger et Rogers, 1992; Beaujot, 2003), mais cette tendance a peut-être changé chez les personnes arrivées plus récemment. Par conséquent, dans la présente étude nous comparons les immigrants qui sont arrivés durant les années 1970, 1980 et 1990, d'abord quant aux niveaux de concentration de leurs destinations initiales, puis quant à leur dispersion géographique subséquente. Nous accordons une attention particulière au profil de dispersion des groupes d'immigrants ou de réfugiés dont le lieu d'établissement initial était fortement influencé par les politiques du gouvernement. Enfin, nous examinons le rôle des collectivités immigrantes déjà établies dans la répartition géographique des principaux groupes d'immigrants.

2. Études antérieures et cadre théorique

De nombreuses études canadiennes et américaines portent sur les profils de migration interne des immigrants internationaux, les comparant souvent aux profils de migration des personnes nées au pays. Ces études montrent que les différences sur le plan de la mobilité tiennent aux lieux que les personnes quittent et à ceux où elles s'installent (Bélanger et Rogers, 1992; Gurak et Kritz, 2000; Lin, 1998; Rogers et Henning, 1999; Trovato, 1988). Lin (1998) constate que les immigrants dans l'ensemble ont des taux de migration interprovinciale plus faibles que les personnes nées au Canada, en partie parce que les immigrants sont plus âgés et ont des ménages de taille plus grande, mais aussi parce qu'ils sont fortement concentrés en Ontario et en Colombie-Britannique. En outre, comme le montrent d'autres études (CIC, 2001; Edmonston, 2002), les immigrants sont moins susceptibles de quitter l'Ontario et la Colombie-Britannique et plus susceptibles de quitter les autres provinces que les non-immigrants. Durant les années 1980 et 1990, les immigrants étaient moins susceptibles que les non-immigrants de quitter l'un des trois grands centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants, soit Toronto, Vancouver et Montréal. Enfin, parmi ces trois villes, les immigrants étaient plus susceptibles de s'établir à Toronto et à Vancouver mais moins susceptibles de s'établir à Montréal que les non-immigrants (Hou et Bourne, 2005).

Des études antérieures montrent que les immigrants et les non-immigrants réagissent de la même façon à certains déterminants de la migration. Diverses caractéristiques sociodémographiques (p. ex., l'âge, le niveau de scolarité, la structure de la famille) et divers facteurs économiques (p. ex., les différences régionales sur le plan des possibilités d'emploi, du potentiel de gains et de la générosité des prestations de bien-être) ont des effets similaires sur le comportement de migration des immigrants et des non-immigrants (Edmonston, 2002; Gurak et Kritz, 2000; Lin, 1998; Moore et Rosenberg, 1995; Newbold, 1996).

Même si l'on suppose une certaine somme de mobilité, la concentration géographique des immigrants ne semble pas évoluer au fil du temps. En se fondant sur les données du recensement des États-Unis de 1980, Bartel et Koch (1991) n'observent pas d'augmentation claire de la dispersion géographique des immigrants après 15 ans de résidence aux États-Unis. Une tendance similaire se dégage de la dispersion géographique entre les provinces des immigrants qui sont arrivés au Canada après les années 1970 (Edmonston, 2002), même si selon certaines études canadiennes la migration interne accentue la concentration d'immigrants dans les grandes régions métropolitaines et dans les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (CIC, 2000; Moore et Rosenberg, 1995; Nogle, 1994).

Cette concentration géographique constante ou même à la hausse de certains groupes d'immigrants est souvent expliquée par l'hypothèse de l'affinité de groupe selon laquelle les collectivités ethniques déjà établies jouent un rôle important pour ce qui est d'attirer et de retenir les immigrants (Gurak et Kritz, 2000; Kritz et Nogle, 1994; Lieberman et Waters, 1987; Newbold, 1999). Les réseaux sociaux et les ressources institutionnelles sont plus susceptibles de prospérer dans les grandes collectivités ethniques viables. Par conséquent, les services sociaux et économiques fournis par ces collectivités ethniques non seulement facilitent l'adaptation aux nouveaux arrivants, mais attirent des immigrants plus établis (Nogle, 1994; Rogers et Henning, 1999; Speare, Kobrin et Kingkade, 1982; Trovato, 1988; Trovato et Halli, 1983).

Certaines études empiriques révèlent un lien étroit entre la destination initiale des nouveaux immigrants et les collectivités immigrantes déjà établies (Buckley, 1996; McDonald, 2003; Zavodny, 1999). Zavodny, pour sa part, conclut que la présence d'autres immigrants est le principal déterminant du choix du lieu d'établissement par les nouveaux immigrants aux États-Unis, tandis que les conditions économiques jouent un rôle mineur. Cette observation l'amène à suggérer que les « ... gouvernements ont peut-être peu de moyens d'influer sur les schèmes d'établissement de la plupart des nouveaux immigrants légaux, à moins que les politiques gouvernementales n'influent sur le lieu d'établissement des immigrants antérieurs » (1999 : 1027). D'autres études montrent que les collectivités immigrantes déjà établies influent fortement sur les profils de migration interne (Gurak et Kritz, 2000; Kritz et Nogle, 1994; Moore et Rosenberg, 1995; Newbold, 1999). Selon ces études, les collectivités immigrantes déjà établies dans un endroit donné réduisent la probabilité d'émigration interne, tout en attirant des immigrants d'autres endroits. Ainsi, les immigrants appartenant au même groupe ethnique ou culturel sont attirés par certains lieux mais évitent de s'établir dans d'autres. Par conséquent, la migration interne ne peut qu'accroître la concentration géographique.

Pour vérifier l'hypothèse de l'affinité de groupe, les chercheurs antérieurs ont utilisé surtout la taille (absolue ou relative) de la population née à l'étranger (totale ou en provenance d'un pays ou d'une région particulière) ou de la population d'origine ethnique ou culturelle comme approximation des effets de rétention ou d'attrait des collectivités immigrantes (ou ethniques ou culturelles) déjà établies. Toutefois, les études antérieures sont sujettes à des erreurs de spécification du modèle. L'association observée entre la taille des collectivités immigrantes déjà établies et les comportements migratoires n'y est pas séparée de façon adéquate des effets des autres attributs du lieu d'établissement.

Une étude américaine de Kritz et Nogle (1994) souvent citée illustre un tel cas de spécification erronée du modèle. Selon cette étude, la concentration des naissances, définie comme le logarithme naturel de la population d'immigrants d'un pays d'origine donnée dans un État, décourage la migration entre États. Cependant, seuls deux autres attributs du lieu d'établissement, soit la résidence à New York et le taux de chômage de l'État cinq ans auparavant, sont inclus dans le modèle. Une telle spécification simpliste ne saurait garantir que l'effet significatif de la concentration des naissances n'est pas dû à l'incidence d'autres variables. Par exemple, les différences entre États sur les plans des salaires, de la croissance de l'emploi (qui n'est pas la même chose que le taux de chômage une année donnée) et de la taille ainsi que des fonctions des régions métropolitaines pourraient aider à expliquer l'effet de la concentration des naissances.

Selon Kritz et Nogle (1994), l'effet de la concentration des naissances chez les groupes d'immigrants de différents pays a peu varié. En fait, les immigrants en provenance du Royaume-Uni et de l'Inde réagissent à la concentration des naissances de façon semblable. Cela semble étrange, puisqu'il y a des raisons de croire que cette affinité de groupe n'a pas un effet uniforme dans tous les groupes d'immigrants. Elle a probablement un effet plus prononcé dans les groupes dont la population ethnique est plus concentrée. Les groupes diffèrent également quant à leur attachement à leur origine ethnique et aux ressources institutionnelles disponibles (p. ex., écoles, église, médias et amis). En outre, l'attachement au groupe est peut-être plus fort chez les immigrants en provenance de pays d'Asie et d'Europe du Sud que chez les autres immigrants européens (McDonald, 2003; Moore et Rosenberg, 1995). Par conséquent, l'observation selon laquelle la concentration des

naissances est plus ou moins uniforme s'explique probablement par l'effet d'autres attributs du lieu d'établissement.

Le problème éventuel résultant d'une erreur de spécification du modèle n'est pas corrigé facilement par l'inclusion d'un plus grand nombre d'attributs du lieu d'établissement dans les modèles, comme ont tâché de le faire certains chercheurs. Les attributs du lieu d'établissement non mesurés pourraient quand même biaiser l'effet estimé des collectivités immigrantes déjà établies. Par exemple, les grandes villes qui servent de portes d'entrée aux immigrants attirent peut-être de nouveaux immigrants du simple fait que ce sont les seuls endroits dont ils ont entendu parler avant de quitter leur pays d'origine. Si les « effets fixes » du lieu ne sont pas pris en compte, les modèles empiriques peuvent révéler tout au plus la variation du comportement migratoire des immigrants d'un lieu à un autre dont la taille de la population d'immigrants établie diffère. Cette variation ne révèle pas si la différence tient à la taille des populations d'immigrants déjà établies ou à l'existence d'un réseau de parents et de bons amis. Dans le deuxième cas, nous pouvons observer que les régions qui comprennent des collectivités immigrantes plus importantes attirent plus d'immigrants du simple fait que, proportionnellement, elles ont un plus grand nombre de petits réseaux de parents. En se fondant sur des données d'enquêtes spéciales, Rebhun (2003) montre qu'on peut faire la distinction entre l'effet de la taille des collectivités immigrantes déjà établies et celui des réseaux sociaux des particuliers. Il conclut que la taille de la population juive dans un État n'a pas d'effet significatif sur la migration des Juifs aux États-Unis une fois prise en compte l'affiliation individuelle à la collectivité ethnique. Il constate cependant que la proportion de bons amis qui appartiennent au même groupe religieux et ethnique ainsi que la fréquence de la fréquentation d'une synagogue demeurent d'importants déterminants de la migration.

Une distinction entre la taille des collectivités immigrantes déjà établies et la présence de parents et de bons amis a d'importantes répercussions sur le plan des politiques. D'une part, si la taille d'une collectivité immigrante déjà établie a un important effet de rétention et d'attrait, alors les régions qui comprennent des collectivités déjà établies plus importantes attireront plus de nouveaux arrivants et, l'immigration se poursuivant, la concentration géographique d'immigrants du même pays d'origine augmentera encore. D'autre part, si l'existence d'un réseau de parents et d'amis est le facteur déterminant, divers immigrants s'établiront et resteront dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants, à la condition d'y avoir des parents ou des amis.

Par conséquent, les politiques qui visent à orienter de nouveaux immigrants vers les villes qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants peuvent donner les résultats escomptés si les immigrants qui ont des liens étroits entre eux sont regroupés. D'ailleurs, lorsqu'on leur a posé la question, les immigrants ont déclaré que rejoindre leur famille ou leurs amis est la plus importante raison de leur choix de destination initiale, dans le cas tant des grands centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants que des petites villes (Chui, 2003). Les réfugiés n'ont pas non plus donné la taille des collectivités ethniques comme la principale raison de leur déménagement de leur lieu d'établissement initial. Dans leur cas, de meilleures possibilités d'emploi ou d'études constituent la raison la plus courante, suivie de la qualité générale de la vie, du désir de se rapprocher de la famille et des amis et, enfin, de l'insatisfaction face aux services communautaires (Krahn, Derwing et Abu-Laban, 2003).

Dans la présente étude, nous tâchons de remédier aux limites des études antérieures en examinant la mesure dans laquelle la taille des collectivités immigrantes déjà établies influe sur la répartition géographique des principaux groupes d'immigrants au Canada, et ce, de trois façons bien particulières. En premier lieu, nous examinons comment des cohortes successives d'immigrants d'un même pays d'origine diffèrent quant au choix de leur destination initiale. D'une part, une augmentation uniforme du niveau de concentration au lieu d'établissement initial d'une cohorte à l'autre ne reflète pas nécessairement l'influence des collectivités immigrantes déjà établies. D'autre part, une variation non uniforme donnerait à penser que d'autres facteurs pourraient exercer une plus grande influence que les collectivités immigrantes déjà établies. Les politiques en matière d'immigration, les conditions macroéconomiques au moment de l'immigration et l'évolution des caractéristiques des immigrants sont au nombre des facteurs pouvant influencer de façon importante sur la répartition des destinations initiales.

Nous examinons les changements survenus dans la répartition géographique des destinations initiales séparément pour chaque grand groupe d'immigrants, puisque la répartition géographique des différents groupes d'immigrants a d'importantes ramifications sociologiques. Comme le laissent entendre Lieberson et Waters (1987), il y a un lien entre la concentration relative d'un groupe donné et l'importance de son influence sociale, sa visibilité, ses mariages interethniques et son interaction avec d'autres groupes. Du point de vue stratégique, les choix du lieu d'établissement des groupes d'immigrants entraînent une distribution correspondante des services gouvernementaux pour répondre aux besoins particuliers des groupes (Camarota et McArdle 2003). En outre, même si nous savons que, dans l'ensemble, les destinations initiales des immigrants sont devenues davantage concentrées dans les principales régions qui servent de portes d'entrée aux immigrants (CIC, 2001), il n'est pas clair si cela est attribuable à des changements touchant les pays d'origine des immigrants ou s'il s'agit d'un phénomène commun à la plupart des groupes d'immigrants. Si les changements touchant les pays d'origine constituent la principale raison, le pays d'accueil peut modifier la répartition initiale globale en influant sur le nombre d'immigrants admis provenant des divers pays d'origine (Green et Green, 1995). Toutefois, cette option stratégique aura peu d'effets si les niveaux de concentration des destinations initiales ont augmenté parmi la plupart des groupes d'immigrants.

Nous examinons également de façon toute particulière le rôle éventuel des collectivités immigrantes déjà établies d'après l'évolution de la répartition géographique des immigrants durant les années qui suivent leur arrivée au pays. Comme nous l'avons mentionné précédemment, si la taille des collectivités immigrantes déjà établies a des effets de rétention et d'attrait prononcés, alors la redistribution au fil du temps fera augmenter les niveaux de concentration géographique. Du point de vue stratégique, il importe de savoir si les immigrants se dispersent graduellement ou s'ils demeurent concentrés à leurs points d'entrée. La portée et la durée des politiques qui visent à aider les immigrants à s'adapter et à fournir le soutien voulu aux villes qui les accueillent dépendent du degré de redistribution des immigrants (Bourne, 1999). Plus précisément, l'efficacité des politiques visant à influencer le choix de la destination initiale dépend de la mesure dans laquelle la répartition géographique évolue au fil du temps. Ainsi, nous accordons beaucoup d'attention à la redistribution des groupes d'immigrants et de réfugiés dont les destinations initiales ont été influencées par les interventions du gouvernement.

En examinant la redistribution après l'immigration, nous surmonterons certaines des limites analytiques des études antérieures (p. ex., Bartel et Koch, 1991) fondées sur des données transversales ponctuelles (sauf Funkhouser, 2000 et Ram et Shin, 1999). Ces études ne peuvent pas suivre une cohorte d'immigrants donnée au cours d'une longue période. Elles ne peuvent non plus cerner les différences sur le plan de la concentration des destinations initiales entre les cohortes successives à partir de la redistribution géographique après l'arrivée. Or, il est d'importance capitale de faire cette distinction, puisque nous savons que la destination initiale des cohortes plus récentes est devenue davantage concentrée. Dans la présente étude, contrairement aux études précédentes, pour suivre une cohorte donnée, nous utilisons des données transversales regroupées de cinq recensements consécutifs, portant sur une période de 20 ans.

La plupart des études antérieures portent sur la migration interne des immigrants plutôt que sur l'évolution de la répartition géographique. Comme l'immigration interne peut contrebalancer l'émigration interne et que la migration de retour peut compenser une migration antérieure, les études de la mobilité souvent ne brossent pas un tableau clair des changements survenus sur le plan de la concentration géographique. Par exemple, une étude américaine montre que, malgré la concentration géographique croissante durant les années 1970 et 1980 des immigrants nés en Amérique latine et en Asie, leurs profils de migration interne révèlent une baisse de concentration spatiale. On observe l'inverse dans le cas des immigrants nés en Europe (Rogers et Henning, 1999). La présente étude porte sur les changements qui ont touché la concentration géographique, le résultat net de la mobilité dans différentes directions.

En outre, la plupart des études de la mobilité jusqu'ici ont porté sur la migration interne des immigrants entre grandes régions (quatre régions aux États-Unis, États/provinces, régions métropolitaines) sans examiner plus particulièrement les principales régions qui servent de portes d'entrée aux immigrants. Ces études ne tâchent pas de déterminer si les immigrants se dispersent ultérieurement ou s'ils deviennent plus concentrés dans les régions qui leur servent de portes d'entrée. Funkhouser (2000) montre les avantages qui découlent d'un examen de ces régions. Il obtient certains résultats intéressants non révélés par d'autres études, par exemple, un mouvement significatif des régions métropolitaines plus concentrées vers d'autres régions géographiques chez les immigrants aux États-Unis venant d'Asie, d'Amérique centrale et de l'Europe de l'Est. En outre, la plus grande partie de cette tendance à la déconcentration s'observe après dix ans de séjour aux États-Unis. En utilisant une approche semblable à celle de Funkhouser (2000), nous examinons la redistribution des immigrants des grandes régions qui servent de portes d'entrée vers d'autres lieux.

Enfin, en troisième lieu, la présente étude a ceci de particulier qu'elle isole sur le plan statistique les effets de la taille des collectivités immigrantes déjà établies de l'incidence d'autres attributs du lieu d'établissement. À cette fin, nous tirons parti des données regroupées provenant de cinq recensements consécutifs et nous procédons à la modélisation logit conditionnelle des choix. L'intégration d'attributs du lieu d'établissement qui varient en fonction du temps nous permet de déterminer si la variation de la taille des collectivités immigrantes déjà établies influe sur la répartition géographique des immigrants, après prise en compte des « effets fixes » du lieu, c'est-à-dire d'autres conditions qui rendent une région attrayante pour un groupe d'immigrants donné.

3. Données et méthodes

La présente étude se fonde sur les fichiers de microdonnées d'un échantillon à 20 % de cinq recensements consécutifs du Canada, portant sur la période de 1981 à 2001. Bien que les données de recensement ne permettent pas de faire le suivi des particuliers au fil du temps, il est possible d'examiner l'évolution de la concentration géographique d'une cohorte d'immigrants qui sont arrivés au cours d'une période donnée. Pour éviter d'avoir un échantillon de petite taille, nous avons regroupé les immigrants en cohortes de cinq ans, soit 1976 à 1980, 1981 à 1985, 1986 à 1990, 1991 à 1995 et 1996 à 2000. Les premiers arrivants, membres de la cohorte de 1976 à 1980, vivaient au pays depuis un à cinq ans au moment du recensement de 1981, et depuis 21 à 25 ans au moment du recensement de 2001. Les cohortes d'immigrants qui sont arrivés avant 1976 n'ont pas été retenues, puisque les données du recensement de 1981 ne permettaient pas d'observer leur concentration géographique durant les premières années suivant l'immigration.

La présente étude porte sur 15 groupes d'immigrants provenant des 10 principaux pays d'origine dans le recensement de 1981 ou 2001, d'après le nombre d'immigrants qui sont arrivés au pays au cours des cinq années précédentes (voir l'annexe 1). Quatre pays (les États-Unis, la Chine, l'Inde et les Philippines) étaient au nombre des dix principaux pays d'origine dans le recensement de 1981 et celui de 2001¹. Six autres pays (le Royaume-Uni, le Portugal, la Guyane, Haïti, le Vietnam et la Jamaïque) figuraient parmi les dix principaux pays d'origine seulement dans le recensement de 1981, et cinq autres (le Pakistan, l'Iran, la Corée du Sud, le Sri Lanka, l'ancienne URSS et la Roumanie) n'étaient de ce nombre que sur la liste de 2001². Le Sri Lanka figurait également au nombre des dix principaux pays d'origine en 2001, mais n'a pas été retenu étant donné le très petit nombre d'immigrants provenant de ce pays avant 1981³. Ensemble, les 15 groupes sélectionnés représentaient environ 65 % de la population totale de nouveaux immigrants (c.-à-d. ceux qui habitaient au Canada depuis cinq ans ou mois) en 1981 et 63 % en 2001. Parmi les 15 groupes, ceux des Vietnamiens qui sont arrivés vers la fin des années 1970 et au début des années 1980, des Iraniens qui sont arrivés vers la fin des années 1980 et au début des années 1990 et des Roumains qui sont arrivés vers la fin des années 1980 se composent principalement de réfugiés.

-
1. Les immigrants venant de Chine incluaient ceux provenant de la République populaire de Chine, de Hong Kong et de Taïwan. Ces trois pays représentaient 30 %, 32 % et 38 %, respectivement, des nouveaux immigrants dans ce groupe en 1981, et 57 %, 24 % et 19 % en 2001.
 2. Les pays de l'ancienne URSS sont combinés aux fins de la présente étude puisqu'ils n'étaient pas codés séparément avant le Recensement de 1996. En 2001, environ 45 % des nouveaux immigrants dans ce groupe provenaient de la Fédération de Russie et 30 % de l'Ukraine.
 3. Seulement 1 000 nouveaux immigrants du Sri Lanka figurent dans le Recensement de 1981. Pour chacun des 15 autres groupes, le nombre minimum de nouveaux immigrants était de plus de 2 800, en 1981 et en 2001. Le nombre de nouveaux immigrants en provenance des États-Unis, du Royaume-Uni, de Chine, d'Inde, des Philippines, du Vietnam et de la Jamaïque était supérieur à 10 000 tant dans le Recensement de 1981 que dans celui de 2001.

L'analyse porte sur la répartition des immigrants dans huit lieux géographiques, soit Toronto, Montréal, Vancouver, le reste de l'Ontario, le reste du Québec et la région de l'Atlantique, le reste de la Colombie-Britannique (plus les Territoires), les Prairies (Manitoba et Saskatchewan) et l'Alberta⁴. En 2001, environ 62 % des immigrants au Canada vivaient dans les trois régions métropolitaines les plus importantes. La région métropolitaine de Toronto compte la population la plus importante de membres de la plupart des groupes d'immigrants. Vancouver se classe au deuxième rang pour certains groupes, et Montréal, pour d'autres. Parmi les grands groupes sélectionnés, seuls les immigrants en provenance d'Haïti sont principalement concentrés à Montréal.

Pour vérifier l'hypothèse de l'affinité de groupe, nous utilisons la taille absolue ainsi que la taille relative de la collectivité déjà établie pour chacun des groupes d'immigrants sélectionnés. La taille absolue du groupe d'immigrants provenant d'un pays d'origine dans une région donnée peut refléter la mesure dans laquelle une collectivité ethnique offre une gamme complète de services institutionnels (Breton, 1964), et les collectivités plus grandes sont plus susceptibles d'être dotées d'institutions religieuses, d'enseignement et de bien-être qui offrent des services à un groupe minoritaire. Comme la répartition des groupes d'immigrants est fortement asymétrique, le logarithme naturel de la taille du groupe est utilisé aux fins de l'analyse (Kritz et Nogle, 1994). La taille relative du groupe d'immigrants d'un pays d'origine, mesurée par la part de la population locale totale représentée par le groupe d'immigrants, reflète l'importance du groupe relativement à la population locale totale et l'exposition éventuelle des membres du groupe (Moore et Rosenberg, 1995)⁵.

Pour déterminer l'effet dans le temps d'une collectivité immigrante déjà établie sur la répartition actuelle d'une population d'immigrants, la taille absolue ainsi que la taille relative des collectivités immigrantes déjà établies sont obtenues à partir des données du recensement précédent (McDonald, 2003)⁶. De plus, comme les collectivités d'immigrants peuvent croître à des taux différents d'un endroit à l'autre, les mesures de la taille absolue et de la taille relative sont calculées pour chaque recensement et varient en fonction du temps.

-
4. Cette approche est semblable à celle de McDonald (2003). Nous avons tâché également d'utiliser trois groupes différents de lieux géographiques : (1) 259 régions locales composées de régions métropolitaines de recensement pour les habitants des grands centres urbains et de divisions de recensement pour les habitants d'autres régions; (2) 38 lieux composés de régions métropolitaines de recensement plus le reste de chaque province; (3) 18 régions composées des trois grandes villes qui servent de portes d'entrée aux immigrants, les dix prochaines régions métropolitaines comptant une forte proportion d'immigrants et les cinq régions restantes. Toutefois, ces regroupements à un niveau de détail plus fin produisent un échantillon de taille trop grande pour permettre même à un serveur informatique puissant d'estimer les modèles logit conditionnels (voir les détails à la note en bas de page 8). Plus important encore, les estimations sont peu fiables étant donné le grand nombre de cellules vides.
 5. Une mesure de la concentration relative est également souvent utilisée dans les études publiées. Elle est définie comme étant la proportion de personnes dans une région j qui appartiennent à un groupe d'immigrants k divisée par la proportion de personnes appartenant au groupe k dans l'ensemble du pays (p. ex., McDonald, 2003). Cette mesure peut permettre d'éviter la sous-pondération des petits groupes lors de l'analyse de nombreux groupes d'immigrants dans un même modèle de régression (Bertrand, Luttmer et Mullainathan, 2000). Toutefois, cette préoccupation ne s'applique pas dans le cas de la présente étude où nous analysons chaque groupe d'immigrants séparément. Ici, la mesure de la concentration relative est simplement la taille relative divisée par une constante.
 6. Comme le Recensement de 1976 ne contenait pas les renseignements correspondants, nous avons estimé la taille des collectivités immigrantes déjà établies pour 1981 à partir des données du Recensement de 1981, en suivant une procédure utilisée par Kritz et Nogle (1994). Les estimations sont fondées sur les résidents qui sont restés dans une région donnée pendant au moins cinq ans et les migrants qui ont été réattribués à leur lieu de résidence cinq ans auparavant.

En examinant l'effet d'une collectivité immigrante déjà établie, nous prendrons en considération d'éventuels facteurs confusionnels, soit principalement les conditions démographiques et économiques dans différentes régions (p. ex., Gurak et Kritz, 2000; Moore et Rosenberg, 1995; Newbold, 1999). Ces facteurs comprennent la taille de la population (logarithme naturel) de la région métropolitaine de recensement (RMR, ou la taille moyenne des RMR dans les régions à l'extérieur des trois principaux centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants), ainsi que le taux de chômage⁷. Ces variables sont dérivées des données de chaque recensement et donc varient en fonction du temps.

Certains facteurs au niveau de la personne sont inclus dans les modèles multivariés pour tenir compte de l'effet des différences sur le plan des caractéristiques de la population entre les cohortes. Ces facteurs comprennent le sexe (hommes =0, femmes =1), l'âge, le niveau de scolarité, la langue parlée à la maison et la structure de la famille. Le niveau de scolarité comprend quatre catégories : grade universitaire, études postsecondaires partielles, diplôme d'études secondaires et pas de diplôme d'études secondaires. La langue parlée à la maison, c.-à-d. la langue la plus souvent parlée à la maison, comprend l'anglais, le français et toute autre langue. La structure de la famille est fondée sur la famille économique et comprend quatre catégories : personnes hors famille, deux adultes ou plus sans enfants, deux adultes ou plus avec enfants et familles monoparentales. La dernière catégorie dans chacune des variables catégoriques ci-dessus est utilisée comme base de référence (voir l'annexe 2).

Dans la présente étude, nous utilisons un modèle logit conditionnel des choix (McFadden, 1973) pour estimer la répartition des immigrants dans huit lieux géographiques. Cette spécification est appropriée lorsque le choix parmi plusieurs solutions de rechange est modélisé comme fonction des caractéristiques des solutions de rechange. Supposons que X_i représente les caractéristiques de la personne i et Z_{ij} représente les attributs des j^{e} solutions de rechange pour la personne i , les vecteurs correspondant étant représentés par β et α , respectivement. La probabilité que la personne i choisisse la solution de rechange j est donnée par

$$P_{ij} = \exp(Z_{ij}\alpha + X_i\beta) / \sum_j \exp(Z_{ij}\alpha + X_i\beta)$$

Sans les attributs des divers choix de rechange, le modèle logit conditionnel des choix est le même que le modèle logit multinomial.

7. Nous avons également tâché d'inclure les gains médians provenant d'un emploi et la part moyenne du revenu de la famille provenant de transferts gouvernementaux. Ces variables ne contribuent pas sensiblement à la qualité de l'ajustement du modèle, mais créent des problèmes de multicollinéarité.

Pour chacun des 15 groupes d'immigrants sélectionnés, nous estimons deux modèles logit conditionnels des choix de façon séquentielle (voir l'annexe 2)⁸. Le premier comprend sept variables nominales pour le choix de lieux géographiques (Toronto étant le lieu de référence). Ces variables nominales sont les effets fixes du lieu (Davis, Greenwood et Li, 2001). Leur inclusion dans le modèle permet de tenir compte des conditions existantes, mais qui ne varient pas en fonction du temps, qui rendent un lieu d'établissement attrayant pour les immigrants. Le premier modèle comprend également des variables qui permettent d'estimer les effets des cohortes d'arrivée, les années écoulées depuis l'immigration et un terme au carré de cette variation, ainsi que l'interaction entre les cohortes d'arrivée et les années écoulées depuis l'immigration. Ce modèle vise à permettre de déterminer si les cohortes d'arrivée successives diffèrent quant à leur choix de destination initiale, si la répartition initiale évolue au fil du temps et si diverses cohortes diffèrent sur le plan de la redistribution.

Le deuxième modèle ajoute des caractéristiques individuelles, la taille de la population, le taux de chômage et la taille des collectivités immigrantes déjà établies à divers lieux de rechange. Ce modèle vise à permettre d'estimer l'effet d'une collectivité immigrante déjà établie, en tenant compte des changements touchant les caractéristiques de la population ainsi que de la variation des conditions démographiques et économiques locales. Ici, la taille absolue et relative des collectivités immigrantes déjà établies est incluse dans des modèles distincts. Pour comparer les résultats avec ceux d'études antérieures, nous montrerons l'effet de la taille de la collectivité immigrante déjà établie avec et sans prise en compte des effets fixes du lieu.

Ces modèles logit conditionnels des choix produisent un grand nombre de coefficients, et il n'y a pas d'interprétation simple de la grandeur des coefficients des variables au niveau de la personne (voir l'exemple à l'annexe 3)⁹. Pour brosser un tableau global, nous simplifions la présentation des résultats des modèles. Nous estimons d'abord la répartition des immigrants dans les huit régions selon la cohorte d'arrivée et les années écoulées depuis l'immigration, d'après l'estimation de

-
8. En estimant les modèles logit conditionnels des choix à l'aide de la procédure clogit STATA, il faut arranger les données de telle manière que chaque personne contribue J (le nombre de choix de rechange, J=8 dans la présente étude) observations. Les J observations pour chaque personne ont les mêmes valeurs pour les variables au niveau de la personne, mais des valeurs différentes pour les attributs particuliers des solutions de rechange. La personne est indiquée par une variable *id*. Le choix fait par la personne est indiqué au moyen d'une variable nominale *choix* qui est égale à 1 pour la région où la personne est établie et à 0 pour les autres régions. La variable dépendante est *choix*. Les variables indépendantes comprennent J-1 variables nominales qui identifient chaque mesure de rechange. Dans la présente étude, il y a sept variables nominales pour les choix, Toronto étant le groupe de référence. Les attributs particuliers des divers choix, y compris la taille de la population, le taux de chômage et la taille des collectivités immigrantes déjà établies, peuvent être entrés directement dans le modèle. Pour déterminer comment les caractéristiques des personnes (p.ex., la cohorte d'arrivée, les années écoulées depuis l'immigration, etc.) influent sur le choix du lieu, il faut mettre en interaction ces caractéristiques et J-1 variables nominales pour les choix.
 9. Par exemple, le premier modèle comprend 63 coefficients, soit sept variables nominales pour les lieux de rechange, quatre variables nominale de cohorte (1996 à 2000, 1991 à 1995, 1986 à 1990 et 1981 à 1985, la cohorte de 1976 à 1980 étant la cohorte de référence) chacune mise en interaction avec les sept variables nominales de choix, les années écoulées depuis l'immigration et son terme au carré chacun mis en interaction avec les sept variables nominales de choix, et les deux termes d'interaction entre les années écoulées depuis l'immigration et les immigrants arrivés durant les années 1990 et ceux arrivés durant les années 1980, chaque terme étant mis en interaction avec les sept variables nominales de choix. Le deuxième modèle comprend 136 coefficients, soit les 63 coefficients du modèle 1 plus 70 (dix variables démographiques individuelles mises en interaction avec les sept variables nominales de choix) et trois pour les attributs du lieu d'établissement.

chaque modèle. Puis nous résumons la répartition dans les huit régions dans un indice de dissimilitude. L'indice compare la différence entre une cohorte d'immigrants donnée d'une année donnée après l'immigration et la population née au Canada en ce qui a trait à la répartition dans les huit régions¹⁰. La valeur de l'indice va de 0 à 1, indiquant la proportion de personnes dans le groupe d'immigrants dont le secteur de résidence devrait changer pour que la répartition de ce groupe soit la même que celle des personnes nées au Canada.

Dans la section qui suit, nous décrivons l'évolution de la répartition de la population entre 1981 et 2001, pour la population totale d'immigrants et pour chacun des grands groupes sélectionnés. Nous décrivons ensuite la répartition géographique selon la cohorte d'arrivée et la durée du séjour au Canada, pour la population totale d'immigrants et pour chacun des groupes sélectionnés. En dernier lieu, nous examinons les résultats obtenus au moyen des modèles logit conditionnels des choix.

4. Résultats

4.1. Changements touchant les choix de destination initiale des grands groupes d'immigrants

Durant la période de 20 ans comprise entre 1981 et 2001, la répartition de la population immigrante au Canada s'est concentrée davantage à Toronto et à Vancouver, comme le montre le tableau 1.

Cette tendance est particulièrement marquée chez les groupes d'immigrants qui comprennent ceux venus des principaux pays d'origine durant les années 1990, bien qu'elle s'observe également pour d'autres groupes. Font exception seulement les immigrants provenant du Royaume-Uni, dont la répartition s'est modifiée au profit de l'Ontario en dehors de Toronto et de la Colombie-Britannique en dehors de Vancouver.

10. L'indice correspond à $D = .5 \sum_j |x_j/X - y_j/Y|$ pour toutes les régions j . X et Y sont la population totale du groupe x et y dans le pays, et x_j et y_j sont la population du groupe x et y dans la région j . Le groupe x désigne une cohorte donnée d'immigrants une année donnée après l'arrivée. Le groupe y ici est la population née au Canada une année parallèle. Par exemple, nous avons utilisé la répartition en 1976 des personnes nées au Canada pour calculer l'indice de dissimilitude pour la cohorte de nouveaux immigrants de 1976 à 1980. Nous avons utilisé la répartition en 1986 des personnes nées au Canada pour la même cohorte d'immigrants 10 ans après leur arrivée au pays.

Tableau 1. Répartition en pourcentage des immigrants selon la région géographique, 1981 et 2001

		Toronto	Vancouver	Montréal	Reste du Québec et provinces de l'Atlantique	Reste de l'Ontario	Prairies	Alberta	Reste de la C.-B.
Personnes nées au Canada	1981	9,2	4,6	12,3	26,4	23,8	8,6	9,1	6,0
	2001	10,7	5,0	11,4	23,4	24,4	7,8	10,3	7,1
Tous les immigrants	1981	29,7	10,0	11,9	3,6	23,3	5,9	9,3	6,4
	2001	37,3	13,5	11,4	2,6	18,7	3,3	8,1	5,1
Selon le pays de naissance									
Chine	1981	32,8	31,0	5,4	1,5	8,9	4,1	12,3	4,2
	2001	41,1	36,6	4,6	0,8	6,3	1,5	7,6	1,6
Inde	1981	33,4	20,4	7,2	2,0	13,3	3,2	9,0	11,6
	2001	46,5	21,6	4,4	0,8	8,8	2,0	7,9	7,9
Philippines	1981	40,0	16,2	6,0	1,0	8,7	16,0	9,8	2,3
	2001	44,3	19,8	5,7	0,5	7,0	9,7	10,6	2,3
Ancienne URSS	1981	27,3	7,2	9,8	0,9	21,8	17,3	11,3	4,5
	2001	46,6	7,1	10,6	1,0	15,6	7,0	7,9	4,2
Pakistan	1981	45,8	4,4	15,3	2,0	15,0	3,9	11,3	2,3
	2001	64,4	6,3	8,1	0,6	11,8	1,3	6,9	0,8
Iran	1981	32,8	21,3	19,8	1,6	13,0	0,8	6,1	4,7
	2001	48,6	24,2	10,0	0,9	10,7	1,1	3,4	1,2
É.-U.-A.	1981	12,3	8,7	7,1	13,8	23,0	8,8	14,1	12,2
	2001	15,8	9,7	6,4	11,9	25,7	5,3	11,6	13,6
Corée du Sud	1981	51,9	16,4	3,3	0,8	11,2	2,9	12,1	1,4
	2001	44,2	29,4	3,8	1,0	10,3	1,1	7,3	2,8
Roumanie	1981	22,5	5,5	25,7	1,4	24,8	7,0	9,5	3,8
	2001	34,4	7,8	22,0	2,3	22,2	2,6	6,3	2,3
R.-U.	1981	26,0	11,7	4,2	3,6	30,4	5,5	9,2	9,4
	2001	23,6	11,4	2,4	3,7	33,1	3,9	9,8	12,1
Jamaïque	1981	71,1	2,0	8,0	0,4	11,2	2,3	4,1	0,8
	2001	76,7	1,8	4,9	0,3	11,0	1,6	3,1	0,7
Vietnam	1981	17,5	7,5	18,7	6,4	17,7	9,9	17,6	4,8
	2001	35,5	14,9	14,3	1,4	13,3	3,3	14,8	2,5
Guyane	1981	71,9	2,0	5,6	0,4	12,6	2,8	4,2	0,5
	2001	80,1	1,2	3,7	0,4	10,0	1,6	2,6	0,4
Haïti	1981	0,6	0,1	90,9	4,8	3,2	0,2	0,3	0,0
	2001	1,4	0,3	85,7	4,1	7,3	0,2	0,5	0,4
Portugal	1981	47,2	4,0	13,2	1,2	22,7	4,5	3,1	4,0
	2001	51,4	3,5	12,8	1,0	21,9	3,5	2,9	3,0

Source : Fichiers de microdonnées d'un échantillon de 20 % des recensements de 1981 et de 2001.

La répartition des personnes nées au Canada a évolué à une échelle beaucoup plus petite. La part de la population née au Canada a diminué dans les provinces de l'Atlantique, au Québec (y compris Montréal) et dans les provinces des Prairies, mais elle a augmenté en Ontario (y compris Toronto), en Alberta et en Colombie-Britannique (y compris Vancouver). Parmi les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement, Montréal a continué d'afficher la part la plus élevée de la population née au Canada, l'écart entre elle et Toronto se rétrécissant toutefois rapidement.

Entre-temps, Vancouver a remplacé Montréal comme deuxième ville en importance au Canada pour sa population d'immigrants. En 1981, près de 40 % des immigrants au Canada habitaient à Toronto et à Vancouver. Deux décennies plus tard, cette proportion était passée à 51 %. La concentration accrue d'immigrants à Toronto et à Vancouver est attribuable principalement aux changements touchant les choix de destination initiale des nouveaux immigrants. Le tableau 2 montre une plus forte concentration dans leurs destinations initiales des immigrants qui sont arrivés durant les années 1980 et 1990 que de ceux qui sont arrivés durant les années 1970. Cette concentration accrue s'est produite surtout des années 1970 aux années 1980. Toronto et, dans une mesure moindre, Vancouver et Montréal ont attiré proportionnellement plus de nouveaux immigrants durant les années 1980 que durant les années 1970. Bref, les changements touchant les destinations initiales au cours de cette période ont été caractérisés par une importante réorientation du reste du pays vers les trois grands centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants.

Une tendance assez différente s'observe entre les années 1980 et 1990. Les changements touchant la répartition des destinations initiales étaient d'ampleur plus petite que ceux qui sont survenus au cours de la décennie précédente. Plus important encore, la proportion d'immigrants à l'extérieur des trois grandes régions métropolitaines vers la fin des années 1990 a diminué de 3,7 points seulement, comparativement à une baisse de 13,3 points au cours de la décennie précédente. Ce phénomène laisse supposer que la tendance des nouveaux arrivants de se regrouper de plus en plus dans les grands centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants avait disparu dans les années 1990. Parmi les trois grands centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants, seule Vancouver a vu sa part de nouveaux immigrants augmenter sensiblement, tandis que Montréal a vu sa part d'immigrants baisser. Ce phénomène peut être attribuable à la préférence plus marquée pour Vancouver chez les nouveaux immigrants, particulièrement ceux provenant de Chine, des Philippines, d'Europe de l'Est, d'Iran et de Corée du Sud.

Les immigrants des nouvelles régions d'origine n'étaient pas les seuls à afficher une plus grande tendance à choisir Toronto et Vancouver comme leurs destinations initiales durant les années 1980 et 1990. Les immigrants en provenance des États-Unis, du Portugal et des Caraïbes ont affiché une tendance similaire. Même les immigrants en provenance du Royaume-Uni se sont concentrés davantage dans ces deux régions métropolitaines. Si nous maintenons constante la composition des régions d'origine des immigrants, la tendance générale vers une concentration accrue de la plupart des groupes d'immigrants expliquerait environ 58 % de l'augmentation de la proportion de nouveaux immigrants (c.-à-d. ceux arrivés au cours des cinq dernières années) qui se sont établis à Toronto et à Vancouver entre la fin des années 1970 et la fin des années 1990. Autrement dit, si nous supposons que chaque groupe d'immigrants a maintenu le même niveau de concentration au cours de toute la période, les changements touchant la composition des pays d'origine des immigrants n'expliqueraient qu'environ 42 % de l'augmentation de la proportion de nouveaux immigrants qui se sont établis à Toronto et à Vancouver.

Ces résultats vont à l'encontre d'une perception courante selon laquelle le changement touchant les régions d'origine des immigrants est le principal facteur auquel est attribuable la concentration géographique croissante des immigrants. En fait, à la fin des années 1970, les immigrants en provenance du Royaume-Uni et des États-Unis ne représentaient qu'environ 20 % de l'ensemble des nouveaux arrivants. Cette nouvelle baisse n'a pas eu un effet énorme sur la répartition géographique de tous les immigrants. En revanche, les immigrants provenant d'Europe du Sud (p. ex., du Portugal et de l'Italie) ainsi que des Caraïbes étaient fortement concentrés sur le plan géographique, plus même que les immigrants asiatiques, et leurs proportions à la baisse ont pour effet de réduire légèrement le niveau global de concentration de l'ensemble des immigrants. Tous ces facteurs aident à expliquer pourquoi les changements touchant les régions d'origine des immigrants durant les deux dernières décennies, bien qu'importants, ne sont pas la principale raison de l'augmentation de la concentration géographique des immigrants.

Un examen des rôles des changements touchant les régions d'origine des immigrants et de la tendance générale à la concentration accrue portant séparément sur les périodes comprises entre les années 1970 et 1980 et entre les années 1980 et 1990 est encore plus révélateur. D'une part, la proportion de nouveaux immigrants choisissant Toronto et Vancouver comme leur destination initiale a augmenté de 12,8 points, passant de 42,7 % vers la fin des années 1970 à 55,4 % vers la fin des années 1980. Environ 8,6 points (67 %) de l'augmentation totale sont attribuables à la tendance générale à une plus forte concentration de la plupart des groupes d'immigrants. Les autres 4,2 points (ou 33 %) sont attribuables aux changements touchant les régions d'origine. D'une part, entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990, la proportion de nouveaux immigrants qui ont choisi Toronto et Vancouver comme leur destination initiale n'a augmenté que de 5,6 points. Environ 1,7 point (31 %) de cette augmentation totale sont attribuables à la tendance générale à une plus forte concentration, tandis que 3,9 points (ou 69 %) sont attribuables aux changements touchant les régions d'origine des immigrants. Ces résultats laissent supposer que la tendance générale à une plus forte concentration de la plupart des groupes d'immigrants a joué un rôle dominant entre les années 1970 et les années 1980, mais un rôle plus faible durant les dix années qui ont suivi.

4.2. Redistribution après l'immigration

Comparativement aux différences importantes entre les cohortes d'arrivants quant à leurs niveaux de concentration à leurs destinations initiales, la redistribution après l'immigration a eu un effet beaucoup plus faible. Comme le montre le tableau 2, à l'arrivée, environ 44 % de tous les immigrants qui sont entrés au pays entre 1976 et 1980 se sont établis dans des régions à l'extérieur des trois grands centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants. Dix ans plus tard, 39 % des immigrants de la cohorte étaient encore établis dans ces régions. Autrement dit, la redistribution sur dix ans a produit une différence de cinq points de pourcentage seulement. Par contre, à leur arrivée, les cohortes d'immigrants de 1976 à 1980 et de 1986 à 1990 ont affiché une différence de 13 points en ce qui a trait à leur établissement dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants.

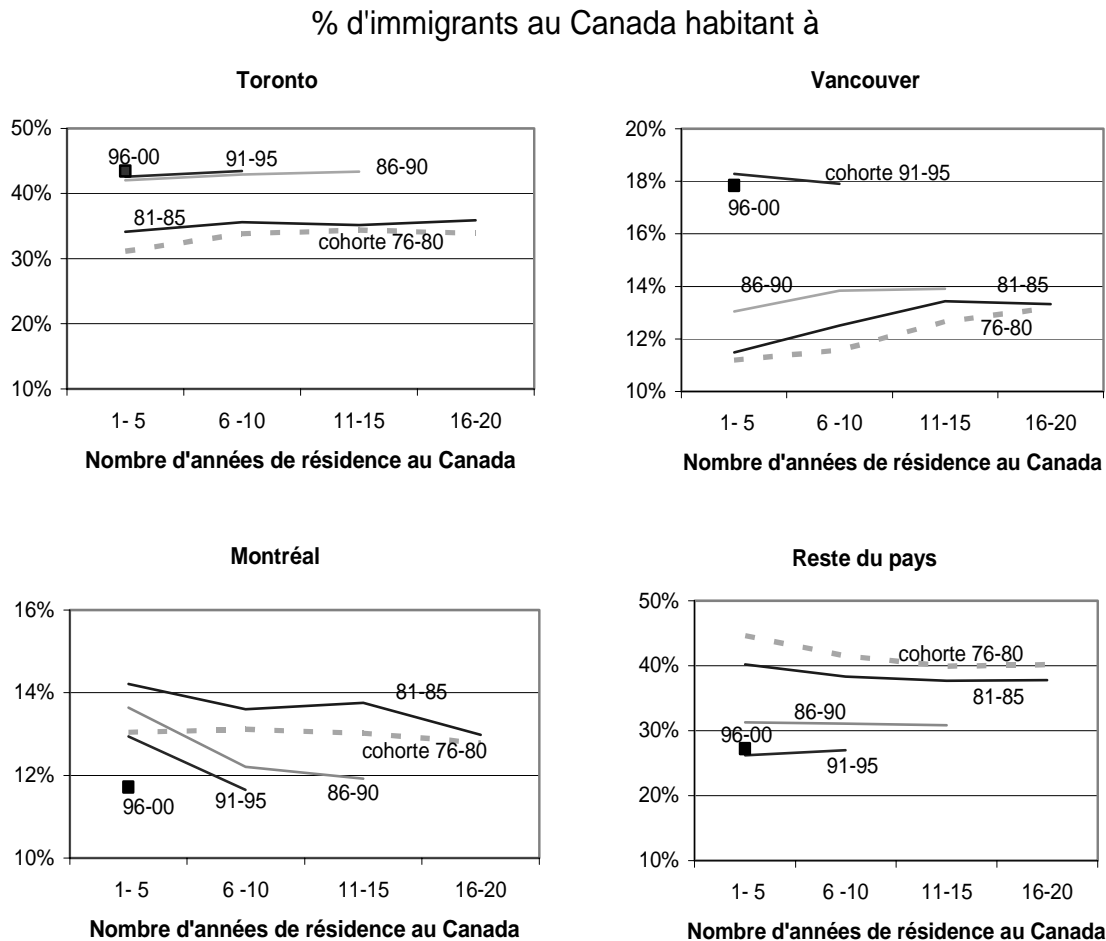
En outre, l'effet de la redistribution varie d'une cohorte d'arrivée à l'autre. Comme le montrent le tableau 2 et au graphique 1, chez les immigrants qui sont arrivés vers la fin des années 1970 et au début des années 1980, la redistribution a réduit la proportion de ceux qui se sont établis à Montréal et dans les régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants. Chez ceux qui sont arrivés vers la fin des années 1980, cependant, la redistribution a réduit la proportion d'immigrants qui se sont établis à Montréal, mais elle n'a pas eu d'effet sur la proportion d'immigrants qui se sont établis dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants. Par contre, chez les immigrants qui sont arrivés au début des années 1990, la redistribution a eu pour effet d'augmenter la proportion de ceux établis dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants. Manifestement, la conclusion des études antérieures selon laquelle la migration interne des immigrants a pour effet d'accroître leur concentration géographique ne s'applique pas à ceux qui sont arrivés durant les années 1990.

Tableau 2. Répartition en pourcentage des immigrants selon le pays d'origine, la cohorte et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration

	Cohorte d'arrivée	1 à 5 ans après l'immigration				11 à 15 ans après l'immigration			
		Toronto	Vancouver	Montréal	Autre	Toronto	Vancouver	Montréal	Autre
Chine	1976 à 1980	35,6	29,2	4,9	30,2	39,8	30,1	4,3	25,8
	1986 à 1990	47,4	31,3	5,0	16,3	49,0	32,7	3,7	14,6
	1996 à 2000	39,9	38,1	5,3	16,7				
Inde	1976 à 1980	34,0	21,7	6,5	37,8	37,1	26,1	5,7	31,1
	1986 à 1990	50,0	22,0	5,3	22,7	50,1	23,0	3,1	23,8
	1996 à 2000	56,4	17,0	4,5	22,1				
Philippines	1976 à 1980	39,2	15,6	5,6	39,6	39,2	17,3	4,7	38,7
	1986 à 1990	46,8	17,1	6,3	29,7	48,6	17,0	5,9	28,5
	1996 à 2000	41,3	26,1	6,3	26,2				
Ancienne URSS	1976 à 1980	45,8	6,3	11,1	36,7	55,6	5,6	11,4	27,3
	1986 à 1990	65,1	3,6	8,7	22,6	61,9	5,0	9,1	24,0
	1996 à 2000	57,2	9,4	13,0	20,4				
Pakistan	1976 à 1980	47,8	4,0	13,7	34,4	56,8	3,5	10,4	29,2
	1986 à 1990	59,2	8,0	10,0	22,9	58,2	10,0	8,6	23,1
	1996 à 2000	70,3	5,1	6,5	18,1				
Iran	1976 à 1980	33,5	26,1	18,8	21,6	35,7	26,9	16,4	21,1
	1986 à 1990	43,3	15,2	15,5	26,0	48,4	21,2	10,6	19,8
	1996 à 2000	50,1	26,9	7,2	15,8				
É.-U.-A.	1976 à 1980	14,9	8,1	6,9	70,2	14,9	9,1	6,6	69,4
	1986 à 1990	18,0	12,3	8,2	61,4	16,6	10,2	8,0	65,2
	1996 à 2000	24,6	12,2	8,0	55,3				
Corée du Sud	1976 à 1980	50,1	16,8	3,8	29,3	49,6	21,2	2,9	26,4
	1986 à 1990	39,8	26,3	13,1	20,9	45,9	21,9	8,8	23,4
	1996 à 2000	41,0	34,5	2,4	22,0				
Roumanie	1976 à 1980	40,5	7,0	21,7	30,8	32,7	5,9	28,3	33,1
	1986 à 1990	30,7	4,9	20,5	44,0	33,2	8,8	19,9	38,2
	1996 à 2000	41,4	8,1	21,7	28,8				
R.-U.	1976 à 1980	26,7	11,8	4,4	57,1	24,7	12,8	2,5	59,9
	1986 à 1990	27,9	13,9	2,9	55,3	27,2	12,1	2,0	58,6
	1996 à 2000	24,8	14,1	3,3	57,8				
Jamaïque	1976 à 1980	70,6	2,6	7,5	19,2	72,9	2,3	6,0	18,8
	1986 à 1990	79,4	0,7	6,6	13,3	79,2	1,1	6,6	13,2
	1996 à 2000	84,3	1,0	2,8	11,8				
Vietnam	1976 à 1980	18,3	7,9	12,5	61,4	32,6	13,4	14,1	39,9
	1986 à 1990	34,9	10,9	11,2	43,1	36,2	16,4	11,1	36,3
	1996 à 2000	39,5	14,6	12,4	33,5				
Guyane	1976 à 1980	74,3	1,5	3,8	20,4	77,7	0,9	3,7	17,7
	1986 à 1990	83,8	0,3	4,4	11,4	86,2	0,3	3,8	9,6
	1996 à 2000	89,5	0,8	1,5	8,2				
Haïti	1976 à 1980	0,5	0,0	93,6	5,8	1,0	0,2	91,2	7,6
	1986 à 1990	0,9	0,1	85,8	13,2	1,4	0,5	84,2	14,0
	1996 à 2000	1,6	0,4	81,1	16,9				
Portugal	1976 à 1980	46,5	4,2	12,9	36,4	50,1	2,6	15,4	31,9
	1986 à 1990	58,8	1,3	11,1	28,9	58,6	1,3	13,9	26,2
	1996 à 2000	65,1	3,2	7,8	23,9				
Total	1976 à 1980	31,1	11,6	13,1	44,2	34,4	13,3	13,0	39,3
	1986 à 1990	42,0	13,4	13,6	30,9	43,4	13,9	11,9	30,8
	1996 à 2000	43,2	17,8	11,7	27,2				

Source : Fichiers de microdonnées d'un échantillon de 20 % des recensements de 1981 et de 2001.

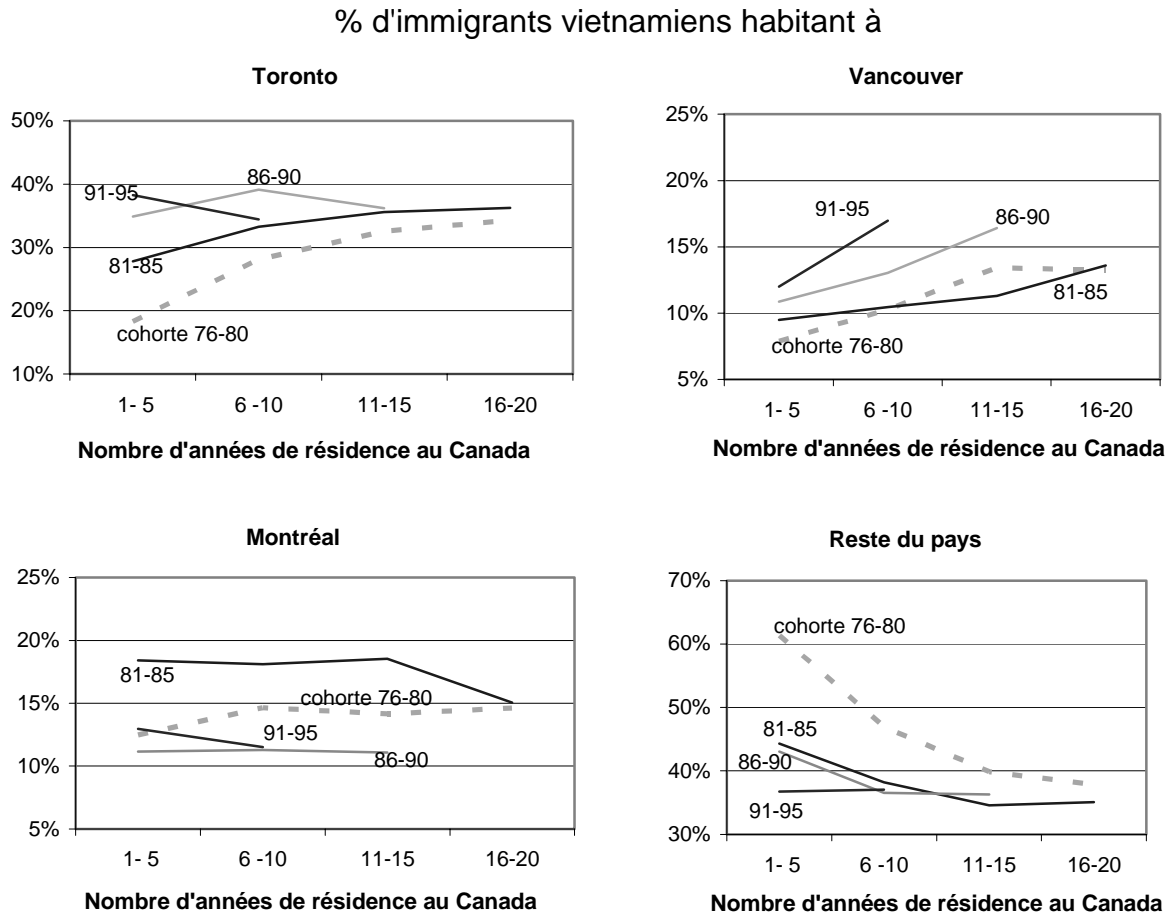
Graphique 1. Évolution des profils de redistribution après l'immigration des diverses cohortes



Ce profil général, selon lequel la distribution a seulement un effet faible sur la concentration des destinations initiales, s'observe pour la plupart des grands groupes d'immigrants. Les Vietnamiens, tout particulièrement ceux qui sont arrivés vers la fin des années 1970, font exception. La majorité (93 %) des membres de la cohorte de 1976 à 1980 étaient des réfugiés, dont la destination initiale était déterminée par des agents du gouvernement ou par des parrains privés. Bon nombre de ceux établis initialement dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants ont tôt fait de déménager à Toronto et à Vancouver. Comme le montre le graphique 2, les régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants ont accueilli initialement plus de 60 % de cette cohorte de Vietnamiens. Cinq ans plus tard, seulement environ 47 % des membres de cette même cohorte étaient encore dans ces régions. La proportion de la cohorte dans ces régions a encore diminué, passant à 40 % après un autre cinq ans, et elle a peu changé ensuite. Par contre, environ 37 % des membres de la cohorte de Vietnamiens de 1991 à 1995, dont seulement une petite fraction étaient des réfugiés, habitaient dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants à leur arrivée et cette proportion était la même cinq ans plus tard.

Ce résultat est conforme à ceux d'études antérieures, qui font état de la très grande mobilité des réfugiés dont les destinations initiales étaient généralement assignées (Desbarats, 1985; Simich, 2003). Ce que ces études ne démontrent pas, cependant, c'est qu'en dépit de leur grande mobilité, la plupart des réfugiés qui se sont établis initialement dans des régions qui ne servent pas de postes d'entrée aux immigrants sont restés à l'extérieur des centres servant de portes d'entrée aux immigrants longtemps après leur établissement initial. Dans le cas de la cohorte de Vietnamiens de 1976 à 1980, 57 % de ceux qui s'étaient établis initialement dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants n'avaient pas déménagé dans des centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants 15 ans après leur placement initial. Ceux qui se sont établis initialement dans des villes de « deuxième importance », soit de grandes régions urbaines mais qui ne sont pas de grands centres servant de portes d'entrée aux immigrants, avaient un taux de rétention particulièrement élevé. Par exemple, en 1981, Ottawa, Hamilton, Winnipeg, Calgary et Edmonton, les cinq régions métropolitaines les plus grandes après les trois principaux centres servant de portes d'entrée aux immigrants, comptaient ensemble 13 000 immigrants de la cohorte de Vietnamiens de 1976 à 1980. Vingt ans plus tard, ils avaient retenu plus de 9 000 Vietnamiens membres de la même cohorte.

Graphique 2. Répartition géographique des immigrants vietnamiens selon la cohorte et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration



Dans le tableau 2, on observe des tendances semblables chez les Iraniens et les Roumains vers la fin des années 1980. Durant cette période, environ la moitié des immigrants dans ces deux groupes étaient des réfugiés. Comparativement à ceux qui sont arrivés avant et après cette période, ils étaient plus susceptibles de s'établir dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants. Même s'ils ont affiché une plus forte tendance que les autres groupes d'immigrants à se concentrer davantage à Toronto et à Vancouver au fil du temps, plus des deux tiers de ceux qui se sont établis initialement dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants y habitaient toujours dix ans plus tard.

Le tableau 2 montre un autre cas intéressant, soit celui des immigrants de la Corée du Sud qui sont arrivés vers la fin des années 1980. Le recrutement agressif par le Québec de gens d'affaires ou investisseurs immigrants de Corée a fortement influencé la destination initiale de cette cohorte de Coréens. Par conséquent, une proportion beaucoup plus élevée (13 %) de cette cohorte que de celles qui sont arrivées vers la fin des années 1970 ou vers la fin des années 1990 s'était établie à Montréal. Le nombre de Coréens établis à Montréal membres de cette cohorte a baissé d'environ 40 % sur une période de dix ans. Malgré la grande mobilité des immigrants, dix ans après

l'immigration, la proportion de membres de la cohorte de Coréens de 1986 à 1990 établis à Montréal était plus élevée que celles des membres des cohortes coréennes antérieures. Le cas de cette cohorte coréenne et les observations des groupes de réfugiés laissent supposer que la grande mobilité après l'immigration n'a pas complètement modifié la répartition des destinations initiales, même dans le cas des groupes dont les destinations initiales ont été fortement influencées par les interventions du gouvernement.

Comme le montre le tableau 3, les indices de dissimilitude estimés selon la cohorte et les années écoulées depuis l'immigration confirment une redistribution à petite échelle dans le cas de la plupart des groupes. Ces indices sont calculés à partir des premiers modèles logit conditionnels des choix pour chaque groupe d'immigrants, tel qu'il est expliqué à la section portant sur les données et les méthodes. Ce modèle permet de surmonter deux limites des données présentées au tableau 2.

En premier lieu, les données de recensement contiennent les renseignements sur la destination initiale (disons, les premières années après l'immigration) seulement pour ceux qui sont arrivés l'année précédant le recensement. Le regroupement des données sur une cohorte de cinq ans ne refléterait pas les répartitions initiales puisque certains des immigrants habitant au pays depuis plusieurs années ont peut-être procédé à une migration secondaire. À l'aide du modèle logit conditionnel des choix, nous pouvons estimer la répartition géographique pour une cohorte d'immigrants une année donnée après l'immigration, en tenant compte de leur migration secondaire. La seule hypothèse du modèle de régression est que les immigrants dans une cohorte de cinq ans donnée ont le même profil de redistribution. La répartition géographique estimée à partir de ce modèle est très proche du profil observé pour tous les groupes. En deuxième lieu, la répartition en pourcentage des immigrants dans les diverses régions géographiques montrée au tableau 2 ne brosse pas un tableau global des différences entre les immigrants et les personnes nées au Canada. Pour surmonter cette limite, nous calculons l'indice de dissimilitude en comparant la répartition géographique estimée et la répartition concomitante des personnes nées au Canada.

Comme le montre le tableau 3, dans la plupart des cas, l'indice de dissimilitude affiche une augmentation de valeur d'au plus 0,05, 15 ans après l'immigration. Cela laisse supposer que la redistribution en 15 ans se traduit par une différence d'environ 5 % de la proportion d'immigrants qui devraient se réinstaller ailleurs pour que leur répartition soit la même que celle des personnes nées au Canada. Il y a seulement quatre cohortes d'immigrants dont l'indice affiche une augmentation de valeur de plus de 0,05 sur 15 ans; dans trois de ces cas, il s'agit de réfugiés.

Même si, de façon générale, la redistribution se fait à petite échelle, elle a tendance à accroître la concentration géographique des Chinois et des Vietnamiens, mais à réduire celle des immigrants en provenance des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Corée du Sud. Dans le cas de ceux en provenance d'autres principaux pays d'origine des immigrants, bien que la redistribution n'ait pas d'effet uniforme sur l'ensemble des cohortes d'arrivée, elle a généralement réduit le niveau de concentration de celles qui sont arrivées vers la fin des années 1990.

Tableau 3. Indice de dissimilitude entre les immigrants et les personnes nées au Canada sur le plan de la répartition géographique, selon le pays d'origine, la cohorte et le nombre d'années écoulées depuis l'immigration, sans variables de contrôle

	Cohorte d'arrivée	Indice de dissimilitude				Variation en % de l'indice comparativement à l'année 1		
		Années écoulées depuis l'immigration				5 ^e année	10 ^e année	15 ^e année
		1	5	10	15			
Chine	1976 à 1980	0,538	0,561	0,578	0,593	5,2	9,1	12,7
	1986 à 1990	0,622	0,637	0,653	0,654	3,0	6,2	6,5
	1996 à 2000	0,611	0,630			4,0		
Inde	1976 à 1980	0,500	0,507	0,510	0,512	1,8	2,6	3,0
	1986 à 1990	0,544	0,556	0,567	0,566	2,8	5,4	5,2
	1996 à 2000	0,574	0,571			-0,6		
Philippines	1976 à 1980	0,556	0,537	0,518	0,519	-4,3	-8,5	-8,4
	1986 à 1990	0,518	0,516	0,520	0,526	-0,5	0,5	2,0
	1996 à 2000	0,527	0,507			-4,9		
Ancienne URSS	1976 à 1980	0,479	0,473	0,467	0,473	-1,6	-3,2	-1,6
	1986 à 1990	0,526	0,528	0,534	0,530	0,3	1,8	0,8
	1996 à 2000	0,519	0,515			-1,1		
Pakistan	1976 à 1980	0,453	0,449	0,456	0,477	-1,2	0,8	6,5
	1986 à 1990	0,515	0,517	0,523	0,518	0,6	2,0	0,9
	1996 à 2000	0,604	0,581			-4,8		
Iran	1976 à 1980	0,541	0,526	0,508	0,507	-3,5	-7,6	-8,0
	1986 à 1990	0,470	0,491	0,511	0,540	5,8	10,9	18,7
	1996 à 2000	0,606	0,622			3,3		
É.-U.-A.	1976 à 1980	0,216	0,191	0,173	0,158	-14,7	-25,0	-33,6
	1986 à 1990	0,195	0,178	0,166	0,155	-10,8	-18,7	-25,7
	1996 à 2000	0,233	0,212			-11,2		
Corée du Sud	1976 à 1980	0,581	0,567	0,539	0,530	-3,0	-8,9	-10,8
	1986 à 1990	0,551	0,526	0,510	0,507	-5,5	-9,3	-9,9
	1996 à 2000	0,607	0,582			-5,1		
Roumanie	1976 à 1980	0,462	0,428	0,405	0,415	-9,2	-15,5	-12,7
	1986 à 1990	0,336	0,338	0,351	0,359	0,8	5,4	8,4
	1996 à 2000	0,458	0,399			-16,1		
R.-U.	1976 à 1980	0,356	0,356	0,361	0,354	0,0	1,6	-0,8
	1986 à 1990	0,333	0,341	0,347	0,347	3,0	5,1	5,1
	1996 à 2000	0,308	0,306			-1,0		
Jamaïque	1976 à 1980	0,631	0,628	0,625	0,633	-0,6	-1,2	0,4
	1986 à 1990	0,680	0,686	0,692	0,694	1,1	2,2	2,6
	1996 à 2000	0,698	0,699			0,2		
Vietnam	1976 à 1980	0,270	0,322	0,385	0,431	23,7	53,2	74,4
	1986 à 1990	0,341	0,388	0,420	0,412	17,0	28,8	26,1
	1996 à 2000	0,388	0,406			5,9		
Guyane	1976 à 1980	0,659	0,661	0,659	0,663	0,4	0,0	0,7
	1986 à 1990	0,734	0,736	0,737	0,732	0,4	0,4	-0,3
	1996 à 2000	0,780	0,793			2,1		
Haïti	1976 à 1980	0,794	0,796	0,796	0,800	0,3	0,3	0,8
	1986 à 1990	0,731	0,740	0,739	0,738	1,4	1,4	1,2
	1996 à 2000	0,712	0,686			-4,5		
Portugal	1976 à 1980	0,387	0,404	0,416	0,433	5,6	9,5	14,9
	1986 à 1990	0,468	0,489	0,497	0,495	5,7	7,7	7,1
	1996 à 2000	0,549	0,535			-3,3		

Source : Fichiers de microdonnées d'un échantillon de 20 % des recensements de 1981 et de 2001.

4.3. Le rôle de la taille des collectivités immigrantes déjà établies

Deux observations dans les sections précédentes sont directement liées à la question de savoir si la taille d'une collectivité immigrante déjà établie influe sur la répartition géographique d'un groupe d'immigrants. La première observation est la tendance de plus en plus faible des nouveaux arrivants de se concentrer dans les principaux centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants durant les années 1990. Notamment, les immigrants venant de Chine, des Philippines et de l'ancienne URSS étaient moins susceptibles que durant les années 1980 de choisir Toronto, où se trouvaient leurs plus importantes collectivités déjà établies. Ainsi, la taille de la collectivité immigrante déjà établie à elle seule ne rend pas nécessairement un lieu plus attrayant pour les futurs nouveaux arrivants. L'autre observation est que la redistribution a lieu à petite échelle et en fait réduit la concentration au lieu d'établissement initial de certains groupes d'immigrants, ce qui laisse supposer que l'existence d'une importante collectivité immigrante déjà établie n'accroît pas nécessairement la capacité d'un lieu d'attirer les personnes qui sont déjà au pays. Prises ensemble, ces deux observations permettent de douter sérieusement du bien-fondé de l'hypothèse de l'affinité de groupe.

Le tableau 4 montre l'effet de la taille des collectivités déjà établies sur la répartition des principaux groupes d'immigrants d'après les estimations de la modélisation logit conditionnelle des choix. Dans la partie supérieure de ce tableau, l'effet de la taille relative et absolue d'une collectivité immigrante déjà établie est estimé sans tenir compte des effets fixes du lieu (sans inclure les sept variables nominales des choix de lieu d'établissement). Cette approche est similaire à celle utilisée dans la plupart des études antérieures et les résultats sont conformes à ceux de ces études, en ce que les choix du lieu d'établissement des divers immigrants sont associés significativement à la taille (tant absolue que relative) des collectivités immigrantes déjà établies. Il y a seulement deux exceptions ici. Premièrement, la taille relative d'une collectivité immigrante déjà établie est associée négativement au choix du lieu d'établissement des immigrants provenant des États-Unis. Cela peut tenir à ce que les immigrants en provenance des États-Unis sont le groupe qui affiche la plus faible concentration et le seul pour lequel la taille relative du groupe n'est pas corrélée à la taille absolue dans les diverses régions. Deuxièmement, la taille absolue du groupe d'immigrants vietnamiens dans un lieu donné n'est pas associée significativement à leurs choix de lieu d'établissement. Cela peut être attribuable au fait que la plupart des Vietnamiens qui sont arrivés avant 1990 étaient des réfugiés.

Les résultats sont très différents lorsqu'il est tenu compte des effets fixes du lieu, comme dans la partie inférieure du tableau 4. Dans le cas de la plupart des groupes, la taille relative de la population immigrante déjà établie n'a pas d'effet significatif sur les choix de lieu d'établissement des immigrants. Une proportion importante d'anciens immigrants dans une région donnée a tendance à attirer d'autres immigrants seulement dans le cas de ceux provenant des États-Unis et du Royaume-Uni, les deux groupes dont la concentration est la plus faible.

De même, dans le cas de la plupart des groupes d'immigrants, la taille absolue d'une collectivité immigrante déjà établie n'a pas d'effet significatif sur le choix du lieu d'établissement. Lorsque cet effet est significatif, il a tendance à réduire plutôt qu'à accroître la probabilité de choix d'un lieu. Par conséquent, les résultats laissent supposer que la taille de la collectivité immigrante déjà établie n'a

pas en soi un effet puissant d'attrait ou de rétention sur les immigrants, une fois pris en compte les autres attributs du lieu d'établissement qui font qu'un lieu donné est attrayant pour un groupe d'immigrants.

Tableau 4. Coefficients de la taille relative et absolue d'une collectivité immigrante déjà établie dans le modèle logit conditionnel des choix, après correction pour tenir compte de variables au niveau de la personne, de la taille des régions métropolitaines et des taux de chômage

	Taille relative		Taille absolue	
	Logarithme du rapport de cotes	Erreur type	Logarithme du rapport de cotes	Erreur type
Effets fixes du lieu d'établissement non compris				
<u>Pays de naissance</u>				
Chine	0,040 ***	0,005	0,612 ***	0,029
Inde	0,326 ***	0,044	0,286 ***	0,044
Philippines	0,476 ***	0,056	0,799 ***	0,041
Ancienne URSS	0,609 ***	0,176	0,825 ***	0,073
Pakistan	1,336 ***	0,354	0,835 ***	0,081
Iran	0,762 **	0,238	0,276 ***	0,058
É.-U.-A.	-0,451 ***	0,053	0,944 ***	0,070
Corée du Sud	0,418 *	0,205	0,183 ***	0,052
Roumanie	1,894 **	0,656	0,575 ***	0,076
R.-U.	0,195 ***	0,015	0,575 ***	0,044
Jamaïque	1,392 ***	0,063	0,854 ***	0,033
Vietnam	0,312 **	0,096	0,037	0,022
Guyane	2,083 ***	0,146	0,831 ***	0,048
Haïti	2,703 ***	0,242	0,868 ***	0,061
Portugal	0,642 ***	0,071	0,856 ***	0,052
Effets fixes du lieu d'établissement compris				
Chine	-0,004	0,006	-0,074	0,052
Inde	-0,032	0,055	-0,334 **	0,063
Philippines	-0,030	0,065	-0,057	0,084
Ancienne URSS	-0,522	0,353	-0,194	0,163
Pakistan	0,539	0,382	0,136	0,119
Iran	0,462	0,247	-0,123	0,071
É.-U.-A.	0,488 ***	0,128	-0,189	0,149
Corée du Sud	-0,050	0,221	-0,096	0,102
Roumanie	0,269	0,716	0,252	0,148
R.-U.	0,087 ***	0,030	-0,265 **	0,102
Jamaïque	0,592	0,447	-0,245 *	0,110
Vietnam	-0,042	0,110	-0,128 ***	0,027
Guyane	0,372	0,330	-0,121	0,180
Haïti	-0,599	0,400	0,067	0,199
Portugal	0,243	0,156	-0,628 **	0,221

Note : Le modèle logit conditionnel des choix est exécuté séparément pour les immigrants provenant de chaque pays de naissance.

* p<,05; ** <,01; *** <,001

La prise en compte des effets fixes du lieu d'établissement a une incidence moindre sur la signification des deux autres attributs du lieu d'établissement qui varient en fonction du temps dans le modèle, soit la taille de la population totale de la ou des régions métropolitaines et les taux de chômage régionaux. Avant correction pour tenir compte des effets fixes du lieu d'établissement, la taille de la population de la ou des régions métropolitaines est associée positivement et significativement aux choix du lieu d'établissement des immigrants dans le cas de tous les groupes visés par l'étude. Cette association positive demeure significative après prise en compte des effets fixes du lieu d'établissement pour tous les groupes, sauf deux exceptions, soit les immigrants en provenance de l'ancienne URSS et de la Jamaïque, pour lesquels l'association devient statistiquement non significative. Ce résultat porte à croire que les immigrants ont été attirés par les régions urbaines dont la population s'accroît.

De même, avant correction pour tenir compte des effets fixes du lieu d'établissement, le taux de chômage régional est associé négativement et significativement aux choix du lieu d'établissement des immigrants dans le cas de huit groupes, soit ceux des immigrants provenant de Chine, des Philippines, d'Iran, des États-Unis, de la Corée du Sud, du Royaume-Uni, du Vietnam et de la Guyane. Il est associé positivement et significativement aux choix du lieu d'établissement des immigrants provenant de Roumanie et de Haïti. Dans le cas des cinq groupes restants, l'association n'est pas significative. Après correction pour tenir compte des effets fixes du lieu d'établissement, l'effet du taux de chômage régional demeure négatif et significatif pour les immigrants en provenance de Chine, d'Iran, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Guyane. L'effet n'est pas significatif dans le cas des autres groupes.

5. Sommaire et discussion

Les nouveaux immigrants au Canada sont beaucoup plus susceptibles de choisir Toronto et Vancouver comme destination initiale aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a deux décennies. Néanmoins, il y a des preuves convaincantes que l'augmentation des niveaux de concentration aux destinations initiales des immigrants observée durant les années 1970 et 1980 a disparu durant les années 1990. La concentration croissante durant les années 1970 et 1980 est attribuable surtout à l'augmentation généralisée de la concentration des destinations initiales chez la plupart des groupes d'immigrants. Cette augmentation généralisée reflète probablement la tendance générale des immigrants à être attirés par les métropoles internationales en raison de la forte demande de travailleurs hautement spécialisés ainsi que de travailleurs auxiliaires (Massey et coll., 1994). Durant les années 1980, l'emploi dans les professions de gestion et les professions libérales a augmenté de 69 % à Toronto et de 49 % à Vancouver, comparativement à une augmentation de 43 % dans le reste du pays. De même, l'emploi dans le secteur des ventes et des services a augmenté de 25 % et de 31 % à Toronto et à Vancouver, respectivement, et de 17,8 % dans le reste du Canada¹¹.

11. Les auteurs ont calculé ces chiffres à partir des fichiers de microdonnées d'un échantillon à 20 % des recensement de 1971, 1981, 1991, et 2001. Un même système de classification des professions a été utilisé pour chaque période de dix ans.

L'augmentation du niveau de concentration des immigrants à leur destination initiale au cours des années 1990 est attribuable principalement aux changements qui ont continué de toucher les régions d'origine des immigrants. Étant donné que ces changements se sont essentiellement stabilisés depuis le début des années 1990, toutefois, il est peu probable que l'effet du pays d'origine sur la concentration globale des immigrants continue d'augmenter. D'ailleurs, dans les principaux groupes d'immigrants, la tendance à se concentrer à Toronto et à Vancouver a peu augmenté entre les années 1980 et 1990. Dans l'une et l'autre région métropolitaine, la croissance de l'emploi a été beaucoup plus lente dans les professions de gestion et les professions libérales (20 % et 29 %) ainsi que dans le secteur des ventes et des services (12 % et 16 %) entre 1991 et 2001 qu'elle ne l'était durant la décennie précédente, même si ces régions ont quand même connu une croissance supérieure à celle du reste du pays. En revanche, l'emploi et les gains des nouveaux immigrants comparativement à ceux des non-immigrants ont encore reculé durant les années 1990 (Aydemir et Skuterud, 2004; Reitz, 2001). Étant donné que la plupart des nouveaux immigrants du Canada sont établis dans les grands centres qui servent de portes d'entrée aux immigrants, leur faible rendement sur le marché du travail pourrait être défavorable à la concentration de nouveaux arrivants dans ces centres.

Au cours des deux dernières décennies, l'évolution du niveau de concentration des immigrants à leur destination initiale était manifestement le principal facteur déterminant de la répartition géographique des immigrants. La redistribution après l'immigration a eu un effet beaucoup plus faible pour ce qui est d'augmenter ou de compenser l'évolution de la concentration des destinations initiales. La redistribution a eu pour effet d'accroître la concentration géographique d'un petit nombre de groupes, mais de la réduire pour d'autres. Dans le cas de l'ensemble des immigrants, la redistribution a eu pour effet d'accroître la concentration à Toronto et à Vancouver de ceux qui sont arrivés durant les années 1970 et 1980. Toutefois, il n'en est pas de même pour les immigrants qui sont arrivés durant les années 1990. Enfin, dans le cas de la plupart des principaux groupes d'immigrants, l'effet de la redistribution n'est pas uniforme dans les diverses cohortes d'arrivée.

Globalement, on observe une redistribution à petite échelle dans le cas de la plupart des groupes d'immigrants, même les groupes d'immigrants et de réfugiés dont l'établissement initial a été fortement influencé par les interventions du gouvernement. En raison du recrutement actif par le gouvernement provincial du Québec, par exemple, les immigrants coréens qui sont arrivés vers la fin des années 1980 étaient quatre fois plus susceptibles de s'établir à Montréal que ceux qui sont arrivés avant eux. Dix ans plus tard, cette cohorte d'immigrants coréens était encore trois fois plus susceptible de rester à Montréal que les cohortes antérieures. La majorité des Vietnamiens qui sont arrivés à la fin des années 1970 et au début des années 1980 étaient des réfugiés dont les destinations initiales avaient été assignées par des agents du gouvernement et des parrains privés. La plupart de ceux qui se sont d'abord établis dans des régions qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants y habitaient toujours 15 ans plus tard; les grandes villes qui ne servent pas de portes d'entrée aux immigrants affichaient des taux de rétention plus élevés que les petites villes et les régions rurales. La mobilité après le placement initial était très élevée chez les réfugiés, mais elle n'a pas complètement modifié la répartition de leurs destinations initiales, probablement en raison soit d'une migration de retour, soit de flux de migration externe et de migration interne.

Enfin, nous en arrivons à la conclusion que la taille de la collectivité immigrante déjà établie n'a pas d'effet indépendant tendant à accroître la concentration géographique des immigrants après correction pour tenir compte des effets fixes du lieu d'établissement. Dans le cas de certains groupes d'immigrants, une collectivité immigrante déjà établie d'une grande taille absolue est même défavorable à une plus grande concentration. Ces résultats laissent supposer que l'attrait global d'un lieu pour les immigrants, plutôt que la taille des collectivités immigrantes déjà établies, joue un rôle important dans le choix du lieu d'établissement. Les collectivités immigrantes se sont établies et ont pris de l'expansion dans les principales villes qui servent de portes d'entrée aux immigrants en raison des possibilités économiques et non économiques offertes par elles. On observe une forte corrélation entre la taille des collectivités immigrantes déjà établies et la taille de la ville d'établissement, et une collinéarité virtuelle entre cette dernière et la présence de services et de possibilités. Ainsi, la taille des collectivités immigrantes déjà établies est en fait une piètre mesure des effets d'affinité de groupe. En revanche, ces résultats ne veulent pas dire que les réseaux sociaux de familles, de parents et d'amis ne sont pas importants. Une fois établis, ces réseaux attirent les immigrants de façon similaire, tant dans les régions qui servent de portes d'entrée aux immigrants que dans celles qui ne servent pas de portes d'entrée.

Annexe 1. Nouveaux immigrants (habitant au Canada depuis cinq ans au moins) selon le pays d'origine

	Rang	2001 Taille	% de tous les nouveaux immigrants	Rang	1981 Taille	% de tous les nouveaux immigrants
Chine, Hong Kong, Taïwan	1	124 900	20,0	2	48 800	9,1
Inde	2	91 600	9,5	5	31 700	5,9
Philippines	3	55 500	5,8	6	26 700	5,0
Ancienne URSS	4	24 900	5,7		7 100	1,3
Pakistan	5	43 100	4,5		4 700	0,9
Iran	6	31 100	3,2		3 700	0,7
Etats-Unis	7	29 700	3,1	4	42 500	8,0
Corée du Sud	8	29 200	3,0		3 200	0,6
Sri Lanka	9	25 200	2,6		1 000	0,2
Roumanie	10	20 000	2,1		3 000	0,6
Royaume-Uni		19 800	2,1	1	71 500	13,4
Jamaïque		12 200	1,3	7	19 400	3,6
Vietnam		11 100	1,2	3	43 200	8,1
Guyane		8 600	0,9	9	11 500	2,2
Haïti		7 200	0,7	10	11 100	2,1
Portugal		2 900	0,3	8	17 500	3,3

Source : Fichiers de microdonnées d'un échantillon de 20 % des recensements de 1981 à 2001.

Annexe 2. Spécifications pour les modèles logit conditionnels des choix

Variables	Modèle 1	Modèle 2
y1...y7: 7 variables nominales pour les lieux d'établissement de rechange	√	√
Cohorte de 1996 à 2000 * (y1...y7)	√	√
Cohorte de 1991 à 1995 * (y1...y7)	√	√
Cohorte de 1986 à 1990 * (y1...y7)	√	√
Cohorte de 1981 à 1985 * (y1...y7)	√	√
Années depuis l'immigration* (y1...y7)	√	√
Année depuis l'immigration ² * (y1...y7)	√	√
Cohortes des années 1990*ADI* (y1...y7)	√	√
Cohortes des années 1980*ADI* (y1...y7)	√	√
Âge* (y1...y7)		√
Femmes* (y1...y7)		√
Hommes (référence)		
Grade universitaire* (y1...y7)		√
Études postsecondaires partielles* (y1...y7)		√
Diplôme d'études secondaires* (y1...y7)		√
Pas d'études secondaires (référence)		
Anglais* (y1...y7)		√
Français* (y1...y7)		√
Nil'une ni l'autre langue officielle (référence)		
Deux_adultes_enfants* (y1...y7)		√
Deux_adultes_sans_enfants* (y1...y7)		√
Personne hors famille* (y1...y7)		√
Familles monoparentales (référence)		
Taille de la population de la RMR		√
Taux de chômage		√
Taille de la collectivité immigrante déjà établie		√

Source : Fichiers de microdonnées d'un échantillon de 20 % des recensements de 1981 et de 2001.

Annexe 3. Exemples d'estimations des modèles logit conditionnels des choix :
modèles pour les immigrants chinois

	Modèle 1			Modèle 2		
	B	Erreur type	P	B	Erreur type	P
y1	-2,127	0,032	0,000	-1,568	0,097	0,000
y2	-0,231	0,016	0,000	0,317	0,206	0,123
y3	-3,670	0,066	0,000	-2,177	0,638	0,001
y4	-1,694	0,026	0,000	-0,398	0,542	0,463
y5	-2,233	0,034	0,000	-1,426	0,555	0,010
y6	-0,965	0,020	0,000	-0,334	0,366	0,362
y7	-2,499	0,038	0,000	-1,079	0,603	0,073
c9601_y1	-0,037	0,048	0,443	-0,154	0,073	0,036
c9601_y2	0,192	0,023	0,000	0,268	0,039	0,000
c9601_y3	-0,080	0,099	0,420	-0,627	0,125	0,000
c9601_y4	0,003	0,042	0,943	-0,069	0,056	0,217
c9601_y5	-1,661	0,079	0,000	-1,530	0,103	0,000
c9601_y6	-1,057	0,039	0,000	-0,991	0,043	0,000
c9601_y7	-1,202	0,082	0,000	-1,010	0,093	0,000
c9195_y1	-0,063	0,039	0,105	-0,143	0,057	0,012
c9195_y2	0,254	0,019	0,000	0,255	0,028	0,000
c9195_y3	-0,187	0,082	0,023	-0,530	0,100	0,000
c9195_y4	-0,649	0,036	0,000	-0,610	0,044	0,000
c9195_y5	-1,440	0,058	0,000	-1,308	0,075	0,000
c9195_y6	-0,828	0,028	0,000	-0,792	0,031	0,000
c9195_y7	-1,101	0,058	0,000	-0,979	0,066	0,000
c8690_y1	-0,299	0,036	0,000	-0,288	0,048	0,000
c8690_y2	-0,176	0,018	0,000	-0,183	0,022	0,000
c8690_y3	-0,921	0,081	0,000	-0,925	0,090	0,000
c8690_y4	-0,566	0,031	0,000	-0,588	0,037	0,000
c8690_y5	-1,244	0,046	0,000	-1,177	0,057	0,000
c8690_y6	-0,870	0,025	0,000	-0,832	0,028	0,000
c8690_y7	-1,166	0,051	0,000	-1,093	0,055	0,000
c8185_y1	-0,025	0,040	0,543	-0,005	0,044	0,907
c8185_y2	-0,151	0,021	0,000	-0,144	0,021	0,000
c8185_y3	-0,390	0,087	0,000	-0,351	0,091	0,000
c8185_y4	-0,229	0,035	0,000	-0,223	0,036	0,000
c8185_y5	-0,352	0,046	0,000	-0,325	0,047	0,000
c8185_y6	-0,210	0,027	0,000	-0,199	0,027	0,000
c8185_y7	-0,610	0,056	0,000	-0,576	0,056	0,000
ysim_y1	-0,037	0,005	0,000	-0,027	0,006	0,000
ysim_y2	-0,003	0,003	0,302	-0,003	0,003	0,313
ysim_y3	-0,090	0,011	0,000	-0,098	0,012	0,000
ysim_y4	-0,038	0,005	0,000	-0,048	0,005	0,000
ysim_y5	-0,067	0,006	0,000	-0,070	0,007	0,000
ysim_y6	-0,016	0,004	0,000	-0,019	0,004	0,000
ysim_y7	-0,034	0,007	0,000	-0,039	0,007	0,000
yrsqu_y1	0,002	0,000	0,000	0,001	0,000	0,000
yrsqu_y2	0,000	0,000	0,139	0,000	0,000	0,032
yrsqu_y3	0,003	0,001	0,000	0,004	0,001	0,000
yrsqu_y4	0,001	0,000	0,000	0,001	0,000	0,000
yrsqu_y5	0,001	0,000	0,044	0,001	0,000	0,007
yrsqu_y6	0,000	0,000	0,273	0,000	0,000	0,210
yrsqu_y7	0,001	0,001	0,018	0,002	0,001	0,002
y90s_y1	0,012	0,009	0,172	0,008	0,009	0,413
y90s_y2	0,008	0,004	0,063	0,015	0,005	0,003
y90s_y3	0,045	0,019	0,019	0,052	0,020	0,011
y90s_y4	0,012	0,009	0,148	0,031	0,009	0,000
y90s_y5	-0,021	0,014	0,142	-0,006	0,014	0,647
y90s_y6	0,022	0,007	0,002	0,022	0,007	0,003
y90s_y7	0,016	0,015	0,280	0,028	0,015	0,064
y80s_y1	0,012	0,005	0,034	0,008	0,006	0,146
y80s_y2	0,001	0,003	0,690	0,002	0,003	0,560
y80s_y3	0,046	0,012	0,000	0,050	0,012	0,000
y80s_y4	0,025	0,005	0,000	0,031	0,005	0,000
y80s_y5	0,025	0,007	0,000	0,031	0,007	0,000
y80s_y6	0,001	0,004	0,706	0,001	0,004	0,748
y80s_y7	0,045	0,007	0,000	0,049	0,007	0,000

suite à la page suivante

Annexe 3. Exemples d'estimations des modèles logit conditionnels des choix :
modèles pour les immigrants chinois (fin)

	Modèle 1			Modèle 2		
	B	Erreur type	P	B	Erreur type	P
age_y1				-0,005	0,001	0,000
age_y2				-0,001	0,000	0,001
age_y3				-0,005	0,002	0,001
age_y4				-0,002	0,001	0,002
age_y5				0,000	0,001	0,814
age_y6				0,003	0,000	0,000
age_y7				0,001	0,001	0,260
sex_y1				0,028	0,020	0,162
sex_y2				0,014	0,009	0,139
sex_y3				-0,106	0,050	0,033
sex_y4				-0,032	0,018	0,084
sex_y5				0,016	0,030	0,593
sex_y6				0,001	0,015	0,947
sex_y7				-0,019	0,033	0,568
ude_y1				-0,059	0,028	0,033
ude_y2				-0,327	0,013	0,000
ude_y3				0,291	0,064	0,000
ude_y4				0,440	0,023	0,000
ude_y5				-0,026	0,040	0,525
ude_y6				-0,345	0,022	0,000
ude_y7				-0,592	0,050	0,000
pos_y1				-0,108	0,026	0,000
pos_y2				0,055	0,012	0,000
pos_y3				-0,298	0,071	0,000
pos_y4				-0,069	0,025	0,006
pos_y5				-0,242	0,040	0,000
pos_y6				-0,189	0,019	0,000
pos_y7				-0,292	0,042	0,000
hig_y1				-0,003	0,032	0,923
hig_y2				-0,027	0,015	0,074
hig_y3				-0,271	0,094	0,004
hig_y4				-0,215	0,034	0,000
hig_y5				-0,284	0,052	0,000
hig_y6				-0,249	0,025	0,000
hig_y7				-0,169	0,053	0,001
eng_y1				-0,370	0,036	0,000
eng_y2				0,052	0,015	0,001
eng_y3				0,823	0,065	0,000
eng_y4				0,588	0,024	0,000
eng_y5				0,552	0,040	0,000
eng_y6				0,317	0,022	0,000
eng_y7				0,800	0,042	0,000
fre_y1				5,310	0,184	0,000
fre_y2				-0,545	0,297	0,066
fre_y3				7,002	0,192	0,000
fre_y4				2,942	0,214	0,000
fre_y5				0,974	0,606	0,108
fre_y6				0,399	0,397	0,315
fre_y7				-0,046	1,017	0,964
adk_y1				-0,226	0,078	0,004
adk_y2				-0,068	0,040	0,090
adk_y3				0,034	0,148	0,819
adk_y4				-0,252	0,070	0,000
adk_y5				0,240	0,148	0,103
adk_y6				0,011	0,069	0,877
adk_y7				-0,208	0,126	0,097
adn_y1				-0,251	0,080	0,002
adn_y2				-0,110	0,041	0,007
adn_y3				-0,466	0,158	0,003
adn_y4				-0,451	0,071	0,000
adn_y5				0,030	0,150	0,842
adn_y6				-0,067	0,070	0,334
adn_y7				-0,414	0,129	0,001
una_y1				-0,091	0,088	0,304
una_y2				-0,277	0,045	0,000
una_y3				-0,240	0,181	0,186
una_y4				0,001	0,076	0,985
una_y5				0,323	0,158	0,040
una_y6				0,017	0,075	0,819
una_y7				-0,038	0,138	0,783
Taille log RMR				0,433	0,228	0,057
Taux de chômage				-1,260	0,370	0,001
Taille relative du groupe				-0,004	0,006	0,509
Pseudo R ²		0,3189			0,3316	

Source : Fichiers de microdonnées d'un échantillon de 20 % des recensements de 1981 et de 2001.

Bibliographie

- Andersson, Roger. 2003. « Settlement dispersal of immigrants and refugees in Europe: Policy and outcomes ». Vancouver Centre of Excellence, Research on Immigration and Integration in the Metropolis. Série de documents de travail n° 03-08.
- Aydemir, Abdurrahman et Mikal Skuterud. 2004. *Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000*. Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF2004225 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Bartel, Ann et Marianne Koch. 1991. « Internal migration of U.S. immigrants ». Dans *Immigration, Trade, and the Labor Market*. John Abowd et Richard B. Freeman (réds.). Chicago : The University of Chicago Press. 121–133.
- Beaujot, Roderic 2003. « Effect of immigration on demographic structure ». Dans *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*. Charles Beach, Alan Green, et Jeffery Reitz (réds.). Montréal : McGill-Queen's University Press. 49–91.
- Bélangier, Alain et Andrei Rogers. 1992. « The internal migration and spatial redistribution of the foreign-born population in the United States: 1965-70 and 1975-80 ». *International Migration Review*. 26, 4 : 1342–1369.
- Bertrand, Marianne, Erzo Luttmer et Sendhil Millainathan. 2000. « Network effects and welfare cultures ». *The Quarterly Journal of Economics*. 115, 3 : 1019–1055.
- Bourne, Larry. 1999. « Migration, immigration and social sustainability: The recent Toronto experience in comparative context ». Toronto: Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement. Document de travail n° 5.
- Breton, Raymond. 1964. « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants ». *American Journal of Sociology*. 70, 2 : 193–205.
- Buckley, F. H. 1996. « The political economy of immigration policies ». *International Review of Law and Economics*. 16, 1 : 81–99.
- Camarota, Steven et Nora McArdle. 2003. « Where immigrants live: An examination of state residency of the foreign born by country of origin in 1990 and 2000 ». Centre for Immigration Studies, Washington, D.C.
- Chui, Tina. 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives*. N° 89-611-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2000. *Les déplacements interprovinciaux des immigrants*. Collection Profils tirés de la BDIM. N° MP22-18/4-2000F. Ottawa : Ministre des travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

- Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). 2001. « *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrants* ». N° CI51-109/4-2002F. Ottawa : Ministre des travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- Davis, Paul, Michael Greenwood et Haizheng Li. 2001. « A conditional logit approach to U.S. state-to-state migration ». *Journal of Regional Science*. 41, 2 : 337–360.
- Desbarats, Jacqueline 1985. « Indochinese resettlement in the United States ». *Annals of the Association of American Geographers*. 75, 4 : 522–538.
- Edmonston, Barry. 2002. « Interprovincial migration of Canadian immigrants ». Vancouver Centre of Excellence - Research on Immigration and Integration in the Metropolis. Série de documents de travail n° 02-10.
- Funkhouser, Edward. 2000. « Changes in the geographic concentration and location of residence of immigrants ». *International Migration Review*. 34 : 489–510.
- Green, Alan et David Green. 1995. « Canadian immigration policy: The effectiveness of the point system and other instruments ». *Revue canadienne d'économique*. 28, 4b : 1006–1041.
- Gurak, Douglas et Mary Kritz. 2000. « The interstate migration of US immigrants: Individual and contextual determinants ». *Social Forces*. 78, 3 : 1017–1039.
- Hou, Feng et Larry Bourne. 2005. « The migration-immigration link in Canada's gateway cities: A comparative study of Toronto, Montreal and Vancouver ». Document sous révision pour fin de publication.
- Krahn, Harvey, Tracey Derwing et Baha Abu-Laban. 2003. « The retention of newcomers in second- and third-tier cities in Canada ». Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration. Série de documents de travail n° 01-03.
- Kritz, Mary et June Marie Nogle. 1994. « Nativity concentration and internal migration among the foreign-born ». *Demography*. 31, 3 : 509–524.
- Lieberson, Stanley et Mary Waters. 1987. « The location of ethnic and racial groups in the United States ». *Sociological Forum*. 2, 4 : 780–810.
- Lin, Zhengxi. 1998. *Canadiens nés à l'étranger et Canadiens de naissance : une comparaison de la mobilité interprovinciale de leur main-d'œuvre*. Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF1998114 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Massey, Douglas, Joaquin Arango, Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino et Edward Taylor. 1994. « An evaluation of international migration theory: the North American case ». *Population and Development Review*. 20, 4 : 699–751.

- McFadden, Daniel. 1973. « Conditional logit analysis of qualitative choice behaviour ». Dans *Frontiers on Econometrics*. Vol. 2. P. Zarembka (éd.). Amsterdam : North Holland.
- McDonald, James. 2003. « Location choice of new immigrants to Canada: The role of ethnic networks X. Dans *Canadian Immigration Policy for the 21st Century*. Charles Beach, Alan Green et Jeffery Reitz (réds.). Montréal : McGill-Queen's University Press. 163–195.
- Moore, Eric G. et Mark Rosenberg. 1995. « Modelling migration flows of immigrant groups in Canada ». *Environment and Planning A*. 27, 5 : 699–714.
- Newbold, Bruce. 1996. « Internal migration of the foreign-born in Canada ». *International Migration Review*. 30, 3 : 728–747.
- Newbold, Bruce. 1999. « Spatial distribution and redistribution of immigrants in the metropolitan United States, 1980 and 1990 ». *Economic Geography*. 75, 3 : 254–271.
- Nogle, June Marie. 1994. « Internal migration for recent immigrants to Canada ». *International Migration Review*. 28, 1 : 31–48.
- Ram, Bali et Edward Shin. 1999. « Internal migration of immigrants ». Dans *Immigrant Canada: Demographic, Economic and Social Challenges*. Shiva Halli et Leo Driedger (réds.). Toronto : University of Toronto Press.
- Rebhun, Uzi. 2003. « The changing roles of human capital, state context of residence, and ethnic bonds in interstate migration: American Jews 1970-1990 ». *International Journal of Population Geography*. 9 : 3-21.
- Reitz, Jeffrey. 2001. « Immigrant success in the knowledge economy: institutional changes and the immigrant experience in Canada, 1970-1995 ». *Journal of Social Issues*. 57 : 579-613.
- Robinson, Vaughan et Caroline Coleman. 2000. « Lessons learned? A critical review of the government program to resettle Bosnian quota refugees in the United Kingdom ». *International Migration Review*. 34 : 1217-1244.
- Rogers, Andrei et Sabine Henning. 1999. « The internal migration patterns of the foreign-born and native-born populations in the United States: 1975-80 and 1985-90 ». *International Migration Review*. 33 : 403-429.
- Simich, Laura. 2003. « Negotiating boundaries of refugee resettlement: A study of settlement patterns and social support ». *Canadian Review of Sociology and Anthropology*. 40, 5 : 575–591.
- Speare, Alden, Frances Kobrin et Ward Kingkade. 1982. « The influence of socioeconomic bonds and satisfaction on interstate migration ». *Social Forces*. 61, 2 : 551–574.

Statistique Canada. 2003. Série « analyses », recensement de 2001-- *Portrait ethnoculturel du Canada : Une mosaïque en évolution*. N° 96F0030XIF2001008 au catalogue. Ottawa.

Trovato, Frank. 1988. « The Interurban mobility of the foreign born in Canada, 1976-81 ». *International Migration Review*. 22, 3 : 59–86.

Trovato, Frank et Shiva S. Halli. 1983. « Ethnicity and Migration in Canada ». *International Migration Review*. 17, 2 : 245–267.

Zavodny, Madeline. 1999. « Determinants of recent immigrants' locational choices ». *International Migration Review*. 33, 4 : 1014–1030.